

Chapitre 8

Documents spécifiques à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006

8.1	RAPPORTS DU DIRECTOIRE	161
8.1.1	Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1 ^{er} juin 2006	161
	■ Evolution des marchés du Groupe Vallourec	163
	■ Recherche et développement	170
	■ Informations fournies en application du 4 ^{ème} alinéa de l'article L. 225-102 du code de commerce :	
	- Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité	171
	- Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité	179
	■ Comptes consolidés	181
	■ Vallourec (Holding)	182
	■ Rémunération des mandataires sociaux	182
	■ Information sur la répartition du capital	183
	■ Conventions réglementées	183
	■ Affectation du résultat	184
	■ Conseil de Surveillance	185
	■ Commissariat aux comptes	185
	■ Jetons de présence	185
	■ Rachat d'actions	185
	■ <i>Annexe au rapport de gestion du Directoire : liste des autres mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société Vallourec</i>	186
8.1.2	Rapport spécial du Directoire sur les options	203
8.2	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	204
	sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société Vallourec	
8.3	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	208
8.3.1	Rapport général	208
8.3.2	Rapport spécial	210
8.3.3	Rapport sur les comptes consolidés	212
8.3.4	Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux procédures de contrôle interne	214
8.4	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	215
8.5	RESOLUTIONS PRESENTEES PAR LE DIRECTOIRE	216
8.6	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2005	220
8.7	SOCIETES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DECEMBRE 2005	221
8.8	INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2005	222
8.9	RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	223



8.1 Rapports du Directoire

8.1.1 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006

Après l'excellente année 2004, l'année 2005 aura été une nouvelle année de tous les records, tant en termes d'activité que de résultats. L'année 2005 a également vu se réaliser une étape essentielle dans le développement du Groupe, avec le rachat de la participation de 45% détenue par Mannesmannröhren-Werke dans V & M TUBES. Grâce à cette acquisition Vallourec a désormais la pleine maîtrise de la mise en œuvre de la stratégie dans sa principale filiale.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 4 307,4 millions d'euros, en hausse de 41,8% par rapport au chiffre d'affaires de 2004 qui constituait déjà un record historique, en hausse de 27,9% par rapport à 2003 et qui, à 3 037,8 millions d'euros, dépassait pour la première fois la barre symbolique des 3 milliards d'euros.

Alors qu'en 2004 la hausse reflétait principalement la croissance du niveau d'activité en volume (+14,6%) la progression de 41,8% en 2005 est essentiellement due à un effet mix, prix et devises de 35,7%, l'effet volume restant limité à 6%, la plupart des capacités de production tournant à plein régime depuis 2004. L'effet périmètre est peu significatif (-1,5%). Le poids de l'effet mix, prix, devises s'explique par le fait que, favorisé par un contexte porteur, Vallourec a pu continuer d'appliquer en 2005 de nouvelles hausses de prix, notamment au Brésil et aux Etats-Unis, et améliorer de façon constante le mix produits, tandis que les augmentations de prix négociées en 2004 ont donné leur plein effet sur l'ensemble de 2005.

Dans le domaine du pétrole et gaz, Vallourec a connu une très forte croissance en 2005 en Amérique du Nord comme dans le reste du monde grâce à des volumes élevés et à une forte augmentation des prix de vente, notamment pour ce qui concerne les produits à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires a progressé de 65,4% en un an et de 35,7% au deuxième semestre par rapport au premier. Le chiffre d'affaires réalisé dans l'énergie électrique a pour sa part augmenté de 55,0% par rapport à 2004, reflétant la vigueur soutenue de ce marché, notamment en Chine, qui continue de représenter plus de 50% du chiffre d'affaires de Vallourec dans ce secteur. Dans le reste du monde, les ventes progressent également grâce aux programmes de maintenance et de réhabilitation. Au total, les activités tubes pour le forage et l'exploitation des puits de pétrole et de gaz et tubes pour centrales électriques ont représenté 59,3% du chiffre d'affaires consolidé de Vallourec en 2005, illustrant l'orientation de plus en plus marquée du Groupe vers les marchés

de l'énergie. Par comparaison, la part annuelle de ces deux marchés n'était que de 34,6% en 2000.

La mécanique, activité essentiellement européenne, a bénéficié de la forte demande mondiale de matières premières et d'énergie qui crée un environnement très favorable pour nos applications. Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires dans ce secteur a cependant progressé de 33,9% par rapport à 2004. Dans le domaine de la chimie-pétrochimie, où Vallourec est de plus en plus présent dans la réalisation de grands projets, le chiffre d'affaires a augmenté de 38,0% en 2005. L'activité tubes et composants pour l'automobile a en revanche souffert cette année de la stabilité du nombre d'immatriculations en Europe occidentale (-0,7%) et plus encore de la baisse des véhicules vendus par les deux principaux clients du Groupe sur ce même marché, PSA et Renault. A périmètre constant, le chiffre d'affaires de Vallourec a néanmoins progressé de 12,3%.

En termes de répartition géographique, le caractère mondial de l'activité du Groupe continue de s'affirmer, année après année. La part de la France dans le chiffre d'affaires consolidé 2005 est inférieure à 10% (9,5%) et la part réalisée hors de l'Union Européenne élargie à 25 représente plus de 60% (61,3%), en conséquence notamment de la progression de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Il y a 5 ans, en 2000, la France représentait 22,7% des ventes consolidées et la part réalisée hors de l'Europe « des Quinze » n'était que de 41,6%.

Les charges d'exploitation augmentent de 27,8%. Cette augmentation est la résultante d'une part d'une hausse de 36,8% des achats de matières premières et, d'autre part, d'une hausse de 20,1% de l'ensemble des autres charges d'exploitation. La hausse des achats de matières premières, largement supérieure à l'augmentation des volumes (+14,6%) est liée essentiellement à la forte augmentation de leurs prix qui, même s'ils ont eu tendance à se stabiliser cette année, se sont situés à des niveaux moyens nettement supérieurs à ceux de 2004. La hausse des autres charges d'exploitation s'explique notamment par l'augmentation des frais de transports et des dépenses d'énergie.

L'augmentation des prix de vente et l'enrichissement du mix produits sont les principaux facteurs de la croissance du résultat brut d'exploitation qui ressort en hausse de 133,3%, à 1 060,6 millions

d'euros par rapport à 454,6 millions d'euros en 2004. Il atteint ainsi le niveau record de 24,6% du chiffre d'affaires contre 15,0% l'an dernier qui était déjà un record.

Le taux effectif d'impôt s'établit à 32,8% contre 25,2% en 2004, le Groupe ayant déjà utilisé la quasi-totalité de ses crédits d'impôts.

Le résultat net consolidé total pour l'exercice 2005 est un bénéfice de 632,4 millions d'euros, soit 14,7% du chiffre d'affaires, par rapport à un résultat de 265,2 millions d'euros, soit 8,7% du chiffre d'affaires en 2004. Il est en hausse de 138,5% par rapport à l'exercice précédent.

En raison notamment de l'effet positif de l'acquisition des 45% de V & MTUBES effective à compter du 1^{er} juillet 2005, le résultat net part du Groupe a quant à lui plus que triplé à 473,0 millions d'euros contre 145,0 millions en 2004. Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2005, le résultat net part du Groupe de Vallourec aurait été de 576,7 millions d'euros en 2005 au lieu de 473,0 millions d'euros et le résultat net total aurait été quasiment inchangé.

Dans ce contexte, il est à noter que le montant total de la participation aux résultats (participation légale + intéressement) attribué aux salariés du Groupe est en très forte progression et s'est élevé cette année à 55,5 millions d'euros par rapport à 18,8 millions d'euros en 2004.

Malgré une progression de 86% des investissements industriels bruts en 2005, à 192,4 millions d'euros, et des investissements financiers représentant un total de 651,3 millions d'euros (acquisitions des 45% de V & M TUBES et des actifs d'OMSCO), l'endettement net total du Groupe ne s'est accru que de 259,3 millions d'euros en 2005, l'augmentation de capital intervenue en juillet 2005 pour un montant net de 123 millions d'euros ayant permis de limiter le recours à l'endettement.

Le Groupe est ainsi passé d'une situation de trésorerie nette positive de 54,6 millions d'euros au 31 décembre 2004 à un endettement net de 204,7 millions d'euros au 31 décembre 2005, représentant un ratio d'endettement (endettement net sur fonds propres) de 13,6%. Il est rappelé que le maintien d'une structure financière solide est un des éléments clés de la stratégie de Vallourec. Elle est la garantie pour le Groupe de pouvoir en toutes circonstances mener son développement de façon indépendante et notamment d'être à même de saisir les opportunités de croissance susceptibles de se présenter.

Les investissements industriels réalisés en 2005 ont totalisé 192,4 millions d'euros, en forte augmentation (+86%) par rapport aux dépenses de 2004 qui s'étaient élevées à 103,1 millions d'euros. Les principales réalisations ont concerné :

- Au Brésil, l'augmentation de la capacité de production en acier et en tubes par la modernisation de la coulée continue de l'aciérie, la mise en service d'un nouveau four, la modification du perceur et des équipements aval du laminoir continu et le renforcement des capacités d'étrépage. Les moyens d'exploitation de la mine et de la forêt ont été également renforcés.
- Dans le secteur des tubes chaudières pour le marché de l'énergie l'augmentation de la capacité de production en Europe en gros et petits tubes et le lancement de la construction en Chine d'un atelier d'usinage et de finissage qui sera opérationnel mi-2006.
- Dans le secteur des aciers inox, l'augmentation de la capacité en tubes de condenseurs de Changzhou Valinox Great Wall Co. Ltd par la mise en service de soudeuses supplémentaires.

Plus généralement la très forte sollicitation des outils depuis 2004 a entraîné des dépenses extrêmement importantes en entretien et mise à niveau dans l'ensemble des unités. L'amélioration constante de la sécurité, des conditions de travail et le respect des normes environnementales se traduisent également par une progression sensible des dépenses dans ces domaines.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2005 et les deux exercices qui l'ont précédée sont détaillés au chapitre 4, paragraphe 4.4.1 du document de référence de l'exercice 2005 dont le présent rapport fait partie intégrante.

Pour l'année 2006 il est envisagé un budget d'investissements industriels encore en forte augmentation, de plus de 30%, afin notamment d'accroître significativement les capacités de finissage en produits à haute valeur ajoutée.

Au chapitre des investissements financiers, outre la prise de contrôle total de V & MTUBES déjà commentée, l'année 2006 a donné lieu à un investissement stratégique important par l'acquisition des actifs d'OMSCO, division de Shawcor Ltd (Canada), basée à Houston (USA) et spécialisée dans la fabrication de tubes de forage en acier pour les industries du pétrole et du gaz. La Société OMSCO Inc. est consolidée dans les comptes de Vallourec depuis le 1^{er} octobre 2005. Grâce à cette opération Vallourec est devenu le numéro 2 mondial dans ce secteur. Cette position a été encore renforcée par l'acquisition, finalisée le 21 mars 2006, de la Société SMFI (Société de Matériel de Forage Industriel) implantée à Cosne-sur-Loire en

France, et spécialisée dans la fabrication de tiges lourdes et produits de haute technologie pour les forages pétroliers et gaziers. Ces deux acquisitions ont été réalisées par V & M TUBES.

En novembre 2005, Valtimet a conclu un accord de joint-venture avec la société chinoise Baoti pour créer à Xi'an, dans la province chinoise de Shaan'Xi, la société Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd qui commencera à produire au cours de 2006 des tubes soudés en titane destinés aux marchés chinois de l'électricité et de la chimie.

Enfin Valtimet a annoncé début avril 2006 l'acquisition de 75% de la société CST Ltd, rebaptisée CST Valinox Ltd, située à Hyderabad en Inde, et spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien.

Au chapitre des désengagements il est rappelé début 2005 la cession déjà commentée des activités d'assemblage et de composants pour l'automobile dans le Mercosur qui ne s'inscrivaient pas dans les stratégies de développement à terme du Groupe. Fin mars 2006 a été annoncée la cession à un de ses importants clients de la filiale Spécitubes, spécialisée dans les tubes destinés à l'aéronautique. Le rapprochement avec son nouvel actionnaire permettra à Spécitubes de conforter sa position de leader européen, tout en développant des activités complémentaires destinées aux grands clients de l'aéronautique.

EVOLUTION DES MARCHES DU GROUPE VALLOUREC

■ Pétrole et gaz

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2005 sur le marché pétrole et gaz s'élève à 1 829,0 millions d'euros par rapport à 1 106,0 millions d'euros en 2004, soit une augmentation de 65,4%. Hors effet périmètre dû à l'acquisition des actifs d'OMSCO, effective au 1^{er} octobre 2005, la progression ressort à 62,8%. Elle a été réalisée grâce à des volumes élevés et une importante augmentation des prix de vente, notamment pour les produits à forte valeur ajoutée. La part du marché pétrole et gaz dans le chiffre d'affaires global consolidé du Groupe est en nette progression. Elle passe de 36,4% en 2004 à 42,5% en 2005 et confirme que ce marché reste très nettement le premier débouché du Groupe.

Les tubes que Vallourec destine à l'industrie du pétrole et du gaz sont pour une bonne part des tubes filetés destinés aux usages dits « verticaux ». Ils sont utilisés dans les puits, soit pendant les opérations de forage, soit ensuite pour l'équipement et l'exploitation de ces puits. On désigne ces produits sous le nom de Oil Country Tubular Goods, en abrégé OCTG. Vallourec fournit également des line-pipes destinés à la collecte et au transport des produits pétroliers surtout en off-shore.

L'ensemble de l'industrie parapétrolière continue d'être porté depuis maintenant deux ans par la hausse de la demande et l'envolée des prix du pétrole et du gaz naturel. Après avoir augmenté de 8,5% en 2004 les investissements mondiaux dans l'exploration et la production d'hydrocarbures ont affiché en 2005, selon l'Institut Français du Pétrole (IFP), une croissance voisine de 13%. Aucun fléchissement significatif n'est attendu à court ou moyen terme et

l'année 2006 sera sans nul doute du même cru avec, toujours selon les projections de l'IFP, des dépenses mondiales d'exploration-production qui devraient encore augmenter de 8 à 10%.

Le prix du baril de pétrole a oscillé pendant la majeure partie de l'année 2005 entre 55 et 65 dollars US avec des plus hauts historiques proches de 70 dollars US, voire ponctuellement légèrement au-dessus, au gré des événements (ouragans aux Etats-Unis) ou des tensions sociales ou politiques (Irak, Iran, Nigeria, Venezuela pour ne citer que les plus importants). Début avril 2006 les tensions entre la communauté internationale et l'Iran concernant la politique nucléaire de celui-ci ont propulsé de nouveau le prix du baril vers les précédents records.

Le prix du gaz suit une évolution parallèle à celle du pétrole et n'a cessé de progresser ces dernières années. Il s'est établi en moyenne à 8,99 USD/Mbtu en 2005, en augmentation de 45,4% par rapport au prix moyen de 6,19 USD/Mbtu en 2004. Il était de 5,50 dollars US en 2003 et 3,36 dollars US en 2002.

Aujourd'hui aucun expert, qu'il soit pessimiste ou optimiste selon le point de vue sous lequel on se place, n'imagine que le prix du baril puisse à horizon rapproché chuter significativement. Indépendamment des tensions à court terme, cette situation est supposée perdurer au moins aussi longtemps que le déficit d'investissements des dernières années, tant en production qu'exploration, n'aura pas été comblé.

En particulier, en matière d'exploration, plusieurs facteurs permettent de penser que l'activité pourrait rester en haut de cycle sur une durée assez longue, contrairement à ce que l'on a pu connaître par le passé :

nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement et de diminuer la dépendance vis-à-vis de zones de productions considérées comme à risque, niveau élevé des prix du baril et du gaz qui rend profitable la quasi-totalité des programmes de forages, nécessité de reconstituer les réserves qui sont aujourd'hui considérées comme très insuffisantes au regard des besoins à venir. A cet égard, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), dans une étude publiée récemment, prévoit que la demande mondiale de pétrole va augmenter de 46% entre 2003 et 2030 et celle de gaz naturel de 76%. Avec le charbon, ces trois sources devraient encore fournir en 2030 plus de 80% de l'énergie mondiale. Ces mêmes besoins se traduiront par des investissements colossaux, tant en capacités de production qu'en infrastructures.

Pour revenir à l'immédiat le nombre d'appareils de forage (rigs) en activité, qui est un indicateur significatif pour Vallourec de la demande pour ses produits OCTG, a été, après 2004, de nouveau en forte progression en 2005.

A cet égard il est important de noter – et cette remarque est valable pour l'ensemble du marché pétrole et gaz – que le rythme de progression de la demande en produits OCTG, tant en volumes qu'en qualité, est supérieur à celui des forages puisque la croissance de l'activité se fait en principe dans des conditions progressivement de plus en plus difficiles techniquement, en profondeur ou en off-shore. Par ailleurs, une forte part du développement récent de l'activité a concerné les forages gaziers qui nécessitent des produits plus techniques (étanchéité, résistance à la corrosion) sur lesquels Vallourec, notamment au travers de la gamme VAM®, a une expertise reconnue. Aux Etats-Unis, début 2006, environ 85% des forages travaillent pour le gaz.

Par ailleurs, en matière d'exploration la découverte de nouvelles réserves nécessite la mise en œuvre de programmes de plus en plus élaborés et ce phénomène ne pourra que s'accroître avec le temps. Une autre voie de revalorisation des réserves est la meilleure exploitation des gisements déjà connus (récupération assistée). Elle passe également par l'amélioration de l'efficacité des processus de production et la mise au point de produits de plus en plus sophistiqués, en relation avec une fréquence accrue des risques de corrosion.

Cela étant le nombre de rigs en activité aux Etats-Unis (zone de référence) s'est élevé en moyenne à 1 381 en 2005 par rapport à 1 190 en 2004 (+16%), 1 031 en 2003 et 831 pour la mauvaise année 2002. En mars 2006 le nombre de rigs en activité dans cette zone a été de 1 551, soit plus du double du plus bas en avril 2002 qui était de 750. L'activité de forage est également très forte

au Canada avec 458 rigs en activité en moyenne en 2005, en progression de 24% par rapport à 2004.

Dans la zone EAME (Europe, Afrique, Moyen et Extrême-Orient, hors Irak et Chine en on-shore), le forage a également continué de progresser de façon régulière, bien qu'à un rythme un peu moins élevé que dans la zone Amérique du Nord. Le nombre de rigs en activité a été en moyenne de 592 en 2005, en augmentation de 8,6% par rapport à 2004 (545). Début 2006 il était de 640, proche du plus haut des quinze dernières années. Il reste cependant des marges de progression pour nos produits OCTG illustrées par exemple par les objectifs d'investissements en production annoncés récemment par l'ARAMCO.

Il faut signaler la très bonne tenue du marché de la mer du Nord qui, après une année 2003 catastrophique et une reprise en 2004, a connu une année record en 2005 grâce à la montée en puissance des indépendants qui remplacent progressivement les grandes compagnies sur ce marché considéré comme mature. L'année 2006 devrait être encore en amélioration sauf conséquences négatives sur l'activité des hausses d'impôts sur les compagnies pétrolières décidées par le gouvernement britannique.

Au Brésil l'activité de forage continue d'être en fort développement, notamment dans l'off-shore profond où des records mondiaux sont dépassés régulièrement.

Au total, le nombre de rigs en activité dans le monde entier (Chine on-shore, Irak et ex-URSS exclus) s'est établi en moyenne à 2 746 en 2005 par rapport à 2 395 en 2004 (+14,7%), 2 174 en 2003 et 1 829 en 2002. Il s'élevait à 3 193 en février 2006, sans qu'aucun indice de prochain fléchissement ne soit perceptible.



■ Energie électrique

Dans ce secteur les produits fabriqués par le Groupe sont des tubes en aciers au carbone, alliés et inoxydables ou en titane, destinés aux centrales électriques, avec des spécialités pour lesquelles les concurrents sont très peu nombreux comme dans les tubes pour générateurs de vapeur nucléaire ou les gros collecteurs de centrales thermiques classiques dont le diamètre peut atteindre 1,5 m et l'épaisseur 30 cm. Tous ces tubes ont des caractéristiques techniques très sophistiquées et doivent notamment être capables de résister aux conditions sévères de température, de pression et de corrosion que l'on retrouve dans toutes les centrales.

Dans le domaine des centrales électriques, qu'elles soient classiques (combustible fossile) ou nucléaires, le délai moyen de construction est de plusieurs années et la livraison de nos produits intervient dans la deuxième phase de la construction. Cela explique que les conséquences des changements de tendance du marché n'interviennent qu'avec un important décalage dans le temps. Après le point bas touché en 2003, qui subissait encore le contrecoup de la crise du Sud-Est asiatique de 1997 et les retombées de l'affaire Enron, le marché de l'énergie électrique est reparti très fermement à la hausse depuis 2004, porté par les énormes besoins mondiaux en ce domaine, sans cesse revus à la hausse notamment en Chine. Pour faire face à la croissance de la demande, notamment celle des pays émergents, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) prévoit d'ici 2030 la construction, soit en neuf soit en remplacement, de capacités de production électrique d'environ 4 700 GW. Les capacités actuelles installées sont de l'ordre de 4 000 GW. Environ 75% des investissements seront réalisés soit en thermique conventionnel, soit en cycle combiné, soit en nucléaire qui concernent directement Vallourec, les 25% restants se répartissant entre l'hydroélectrique, l'éolien et les autres sources de production alternatives.

Il est à noter que, s'agissant des centrales de production d'électricité, l'un des soucis prioritaires des exploitants est bien évidemment l'amélioration du rendement et des performances qui passe notamment par des conditions de fonctionnement de plus en plus sévères, tant en termes de température que de pression. Vallourec est très bien placé pour tirer profit de cette évolution grâce à une gamme unique de produits spéciaux de très haute technologie (tubes chaudières en alliages spéciaux, gros tubes collecteurs, réchauffeurs cintrés) pour lesquels le Groupe a très nettement une position de leader mondial largement détaché de ses concurrents immédiats.

Pour bon nombre de produits la complexité de la technologie, la protection industrielle (brevets), la certification et l'homologation,

notamment par des tests de comportement sur très longue durée, sont des barrières importantes à l'entrée.

Le chiffre d'affaires réalisé par Vallourec en 2005 sur le marché de l'énergie électrique s'est élevé à 724 millions d'euros, en progression de 55% par rapport à 2004 (467 millions d'euros). Cette progression est continue depuis fin 2003. En 2005 le chiffre d'affaires du second semestre est en hausse de 36,6% par rapport à la première moitié de l'exercice. La part de ce secteur dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a continué de progresser et représente 16,8% en 2005 par rapport à 15,4% en 2004.

Le marché des tubes pour chaudières est resté au beau fixe, toujours tiré par la demande chinoise. Après la très forte poussée 2004/2005 la demande chinoise en 2006 ne décroche pas de son niveau très élevé. Il est rappelé qu'a été décidée mi-2005 la construction en Chine, sur le site de Changzhou où est déjà présente Valtimet, d'une usine spécialisée dans l'usinage et la finition à froid de tubes de grands diamètres pour centrales électriques (collecteurs de vapeur) produits en Allemagne.

Dans la zone Orient/Extrême-Orient, d'autres pays sont également fortement demandeurs : Corée, Thaïlande, Birmanie, Japon entre autres. Les perspectives du marché indien ne cessent en particulier de s'améliorer. Le programme indien de construction de nouvelles centrales thermiques dans le cadre du plan 2007-2012 a été révisé en hausse et prévoit maintenant la mise en service sur la période d'une puissance additionnelle de 89 GW ce qui, sans atteindre les sommets de la Chine, représente une très forte hausse par rapport au plan précédent.

En Europe et en Amérique du Nord les nombreux projets de moyenne importance pour des centrales à cycles combinés, de la maintenance ou de la réhabilitation ont contribué à maintenir en 2005 un niveau d'activité élevé.

Le marché européen est en amélioration continue. V & M TUBES vient d'obtenir la commande pour la fourniture des tubes destinés à la centrale de Neurath en Allemagne construite pour RWE. Une partie des tubes sera fabriquée dans la nouvelle nuance d'acier (VM12) mise au point et brevetée par V & M TUBES pour les centrales dites « ultra super-critiques ». V & M TUBES a également été retenue pour la fourniture du projet Lagisha en Pologne : il s'agit de la plus grosse centrale à « lit fluidisé circulant » (injection de calcaire dans le charbon pour capture du soufre) au monde.

Le marché américain s'améliore parallèlement. Parmi les faits marquants récents figure le vote de la nouvelle loi sur l'énergie.

En ce qui concerne la production d'électricité elle prévoit des financements et des mesures fiscales destinés à relancer la construction des centrales utilisant les technologies du charbon propre. Après des années d'attente cela laisse enfin entrevoir un retour des centrales thermiques fossiles dans ce pays.

Dans le domaine des tubes en aciers inoxydables et titane produits par Valtimet à destination du secteur de l'énergie électrique la demande a continué également d'être très soutenue en 2005, principalement pour satisfaire les besoins élevés de la Chine. Valtime t en a largement profité grâce à son implantation dans ce pays depuis bientôt 10 ans. A Changzhou les investissements de capacités supplémentaires inaugurés fin 2004 ont été immédiatement utilisés à plein. L'installation d'une nouvelle ligne de production qui procurera encore une capacité supplémentaire de 15% est en cours. Elle sera opérationnelle prochainement.

Toujours dans le but de renforcer la présence du Groupe sur ce marché-clé, Valtime t a conclu fin 2005 un accord de joint-venture avec la société Baoti, leader chinois du titane, pour fabriquer en Chine des tubes soudés en titane destinés aux marchés locaux de l'électricité et de la chimie. La société, dénommée Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd est contrôlée à 60% par Valtime t. Le démarrage est prévu dans le courant du second semestre 2006.

La principale difficulté rencontrée par Valtime t en 2005 a concerné les approvisionnements en titane. Le prix de celui-ci s'est envolé en 2005 en raison de la forte demande du secteur aéronautique et de la pénurie « d'éponges », premier stade de transformation du minerai. Cette situation devrait durer au moins jusque vers fin 2006, délai nécessaire au démarrage des nouvelles capacités de production en cours de réalisation. Les renégociations des contrats d'approvisionnement ont été très difficiles mais Valtime t a pu tirer parti de ses relations historiques avec ses fournisseurs pour sécuriser ses quantités et bénéficier ainsi d'un avantage concurrentiel. Les hausses de prix ont pu fort heureusement être totalement répercutées mais les niveaux atteints font qu'il y a un risque que certains clients recherchent des solutions alternatives au titane.

Dans le domaine du nucléaire, la « renaissance » se confirme jour après jour. Portée par les préoccupations écologiques, l'énergie nucléaire apparaît de plus en plus comme la seule solution alternative industrielle et économique crédible permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tous les signaux du marché confirment que le redémarrage du nucléaire n'est pas un phénomène passager et que la demande en tubes pourrait continuer à augmenter. L'émergence quasi-quotidienne de nouveaux projets confirme cette tendance. Il est maintenant certain que de nouvelles centrales

seront construites aux Etats-Unis à partir de 2010. En Asie et en Europe où de nouveaux projets sont déjà lancés le mouvement se poursuit. Enfin, les besoins de maintenance du parc installé dans les décennies 70 et 80 ainsi que les reports de fermeture de centrales, généreront également des besoins importants sur le long terme. Dans l'immédiat le carnet de Valinox Nucléaire est plein jusqu'à fin 2007 et sa capacité de production, qui a été sensiblement renforcée, est déjà réservée au-delà à hauteur de 60% jusqu'à fin 2010.

Enfin, il faut signaler que l'association Pôle Nucléaire Bourgogne présidée par Valinox Nucléaire et qui regroupe une cinquantaine d'entreprises du secteur, dont Framatome, EDF, DMV et Eramet a été labellisée « Pôle de Compétitivité » par l'Etat français. Cette reconnaissance ouvre la voie à des soutiens en matière de recherche et développement et de formation.



■ Mécanique

Ce secteur d'activité est pour Vallourec celui qui suit le plus étroitement l'évolution de la situation économique générale avec une forte dominante européenne, environ 80% des ventes étant réalisées dans cette zone.

Les débouchés sont principalement liés d'une part aux investissements industriels en général pour tous les produits intégrant des parties tubulaires de haute technicité qui permettent une différenciation technique et, d'autre part, à l'activité automobile, à travers les besoins de tous les sous-traitants fabricants de pièces mécaniques.

Avec une gamme étendue de produits tubulaires finis à chaud ou étirés à froid allant de 5 à 1 500 millimètres, le Groupe est présent dans l'ensemble des applications du secteur, telles que l'ingénierie mécanique, l'industrie minière, les essieux de camions, les équipements de forage minier, les plates-formes off-shore, les grues et engins de levage et les circuits hydrauliques. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des clients, Vallourec a développé sous des marques déposées (Mecaplus®, Ecoval®) une gamme de nuance d'aciers au carbone, à grain fin, micro-alliés répondant parfaitement aux problèmes spécifiques du secteur et permettant également des solutions « sur mesure ». Vallourec se positionne ainsi comme leader mondial pour l'ensemble des applications des tubes en acier au secteur mécanique avec des produits adaptés et aux qualités reconnues.

L'année 2005 a confirmé la forte reprise constatée en 2004, après 4 années d'érosion continue des ventes. Le chiffre d'affaires réalisé en 2005 sur le marché de la mécanique s'est élevé à 573 millions d'euros par rapport à 428 millions d'euros en 2004, soit une progression de 33,9% après celle de 30,5% déjà réalisée l'année dernière. La part du marché dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est néanmoins en léger recul, revenant de 14,1% en 2004 à 13,3% cette année, en conséquence de la forte croissance des deux marchés liés à l'énergie (pétrole et gaz et énergie électrique) mais il passe en revanche devant le marché automobile pénalisé à la fois par la médiocre conjoncture européenne dans ce secteur en 2005 ainsi que la cession des activités composants au Mercosur.

La demande en tubes pour la mécanique, l'industrie et les usages généraux est restée bien soutenue en 2005 à l'exception d'un fléchissement en milieu d'année, en conséquence d'une politique de prudence des négociants et distributeurs craignant que le renchérissement des coûts de l'énergie ait une influence négative sur l'activité économique. Cependant les effets de cette politique sont restés limités dans la mesure où les stocks n'étaient pas réellement surdimensionnés, ni chez les distributeurs ni chez les clients finaux, du fait des mesures de contingentement appliquées en 2004 et

encore début 2005 en raison de la saturation des outils de production. Il n'en demeure pas moins que les ventes du second semestre ont accusé par rapport à la première moitié de l'exercice un léger recul (6,5%) amplifié par l'effet saisonnier estival.

Globalement, sur l'ensemble de l'année 2005, les ventes ont bénéficié de la forte demande mondiale de matières premières et d'énergie qui a créé un environnement très favorable pour nos applications auprès de nos clients européens qui sont fortement exportateurs. A la grande exportation le marché nord-américain a vu des enregistrements élevés et de belles commandes ont également été enregistrées pour le marché chinois, notamment pour satisfaire les besoins des constructeurs de grues. Enfin, les tubes pour sondages miniers ont continué de faire l'objet d'une très forte demande, dans un contexte conjoncturel très favorable porté par les cours élevés des matières premières.

Début 2006 la demande se situait dans l'ensemble à un niveau très correct et la politique commerciale est plutôt de se concentrer sur les produits à forte valeur ajoutée sans dégrader le service global à la clientèle.

■ Automobile

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2005 dans le secteur automobile s'est élevé à 483 millions d'euros par rapport à 501 millions d'euros en 2004 soit une diminution de -3,6%. La part de cette activité dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est également en retrait et revient de 16,5% en 2004 à 11,2% cette année.

Il est rappelé toutefois que le Groupe a cédé à effet du 1^{er} janvier 2005 ses activités composants automobiles exercées au Mercosur par Vallourec do Brasil Autopeças Ltda au Brésil et par Vallourec Argentina en Argentine. Le chiffre d'affaires réalisé par ces deux sociétés avait représenté 71 millions d'euros en 2004. A périmètre comparable le chiffre d'affaires réalisé en 2005 dans l'automobile est en progression de 12,3%.

Les produits du Groupe Vallourec destinés à l'automobile sont fabriqués en Europe et au Brésil et livrés presque exclusivement sur ces deux marchés pour des raisons qui tiennent notamment aux contraintes du « juste à temps ». Il s'agit pour l'essentiel de tubes de précision (étirés et soudés) utilisés par les constructeurs ou leurs équipementiers et, pour le reste, de composants ou de sous-ensembles destinés à être montés directement sur les véhicules.

Le marché automobile européen (26 pays) malgré un repli général de 0,7% par rapport à 2004, est resté solidement installé en 2005 au-dessus de la barre des 15 millions d'immatriculations. Avec 15,2 millions de voitures particulières vendues en 2005 il confirme sa caractéristique de marché mature, sans forte progression annuelle

mais avec une base très solide en volume, malgré les incertitudes économiques. Sans les pays nouvellement entrés dans l'Union Européenne, qui voient leur activité dérapier globalement de 10%, entraînés par l'effondrement du marché polonais (-26% par rapport à 2004), l'ancienne Europe de l'Ouest aurait même affiché une quasi-stabilité d'une année sur l'autre.

Les chiffres 2005 confirment le recul des deux constructeurs français qui sont aussi les deux principaux clients de Vallourec dans ce domaine d'activité. Renault a vu baisser ses ventes annuelles de 5,2%. La relance de la Clio (version III) n'a pas permis d'occulter les difficultés de la Modus, dont les ventes ont été en dessous des objectifs même les plus pessimistes, ainsi que la désaffection croissante des clients vis-à-vis de la Mégane et son dérivé Scénic, anciens modèles phares désormais en fin de carrière. La situation est un peu plus contrastée côté PSA où la bonne marche de Citroën (+1,3%) a un peu compensé le soudain déclin de Peugeot (-6%). Au final le Groupe affiche sur l'année un repli de 2,9%. Il a souffert des ventes très décevantes de la 1007 mais aussi du tassement de la 407 qui après un bon démarrage au rythme de 1 000 véhicules/jour est tombé autour de 700 alors que les prévisions tablaient sur des ventes moyennes de 1 200 véhicules/jour en régime de croisière.

Dans ce contexte peu porteur l'activité du Groupe a relativement bien résisté grâce aux produits de spécialité comme les tubes pour « inflator » d'airbags, les faisceaux d'injections haute pression pour lesquels Vallourec a conclu des contrats à trois ans avec les deux principaux acteurs européens du marché ou les produits en inox. L'activité composants pour l'automobile bénéficie pour sa part du succès du nouveau produit prolonge qui consiste en une structure tubulaire à déformation programmée placée à l'avant du berceau moteur et destinée à absorber l'énergie en cas de choc. Cette solution de haute technologie équipe déjà la 407 Peugeot et la C4 Citroën ainsi que le nouveau modèle 207. Elle vient d'être retenue par Renault, qui avait jusqu'à présent choisi de développer son propre système, pour équiper l'un de ses nouveaux modèles. Les perspectives de développement de ce nouveau produit apparaissent très importantes. Enfin, la demande en trains de suspension pour le monospace 807 Peugeot/Citroën/Fiat se maintient à un niveau stable.

Il n'en demeure pas moins que l'activité de Vallourec dans l'automobile a souffert notamment au second semestre des difficultés de ses deux principaux clients. Si à périmètre comparable le chiffre d'affaires réalisé dans cette activité en 2005 a été globalement, ainsi qu'on l'a déjà dit, en progression de 12,3%, les ventes du second semestre ont été en revanche en recul de plus de 15% par rapport à la première partie de l'année.

Le marché des tubes pour roulements a suivi une évolution parallèle à celle de l'activité automobile.

Au Brésil, après l'année record 2004, le marché de la construction automobile (voitures particulières et camions) est resté bien orienté, avec une croissance de l'ordre de 5% notamment grâce à l'export et malgré la fermeté du real. En revanche, le marché du machinisme agricole a connu un recul significatif.

Le marché européen de l'automobile connaît au premier trimestre 2006 une croissance des immatriculations de 3,4%. Les constructeurs français restent à la peine mais le groupe PSA s'en tire un peu mieux avec une croissance de 0,3% par rapport au premier trimestre 2004 alors que Renault recule de 9,2%. Peugeot place beaucoup d'espoir sur la nouvelle 207 dont la commercialisation a débuté début avril 2006. Il est prévu qu'elle soit fabriquée à plus de 600 000 exemplaires, soit 3 100/jour, volume nettement supérieur à ses concurrents directs sur un segment crucial puisqu'il représente un tiers du marché européen. Vallourec est très concerné par l'avenir de ce véhicule sur lequel il livre directement les prolonges avant et, indirectement via Faurecia, les tubes pour sièges.

■ Chimie-pétrochimie

Après des années de stagnation le marché de la chimie-pétrochimie a très nettement confirmé en 2005 le redressement déjà annoncé en 2004, notamment dans sa seconde moitié.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans ce secteur s'est élevé à 461 millions d'euros, soit une progression de 38% par rapport au chiffre d'affaires de 334 millions d'euros réalisé en 2004, lui-même déjà en augmentation de 22,3% par rapport à l'exercice précédent. La progression est continue depuis deux ans, semestre après semestre. En 2005 les ventes du second semestre ont ainsi été en progression de 14,4% par rapport à la première moitié de l'exercice. La part relative du marché chimie-pétrochimie dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est néanmoins en très léger recul, revenant de 11% l'année dernière à 10,7% du fait de la très bonne performance des deux marchés pétrole et gaz et énergie électrique, ainsi que cela a déjà été dit par ailleurs.

Le Groupe Vallourec développe dans ce secteur d'activité une large gamme de produits en aciers au carbone, alliés ou inoxydables, ainsi qu'en titane, répondant aux exigences spécifiques de chaque utilisation : températures basses ou élevées, atmosphères agressives, contraintes particulières. Les produits les plus courants sont les tubes de conduite (line-pipes), tubes échangeurs lisses, nervurés ou ailetés, tubes de four, fonds, courbes et raccords, que l'on retrouve dans



les installations de raffinage pétrolier et de production de la chimie et de la pétrochimie, en premier équipement ou pour la maintenance.

Pour Vallourec c'est le secteur de la pétrochimie qui est le principal débouché. Il s'agit d'un marché mondial. Les ventes sur le continent nord et sud-américain représentent environ la moitié du chiffre d'affaires total, bénéficiant localement de l'implantation des filiales V & M STAR et V & M do BRASIL. L'autre moitié est réalisée sur l'ensemble des autres continents : Europe, Moyen et Extrême-Orient, Afrique du Nord et du Sud, zone australe.

Alors que les investissements n'arrivaient pas à décoller depuis des années, malgré des besoins évidents, l'été 2005 semble avoir marqué un tournant, notamment dans la pétrochimie. Les graves problèmes d'inadéquation entre la demande énergétique et l'offre à long terme ne sont plus considérés comme de simples difficultés conjoncturelles mais sont vus désormais comme une des principales raisons des hauts prix actuels des produits pétroliers et gaziers. Dans le domaine du raffinage les capacités mondiales installées ne sont pas supérieures aujourd'hui à ce qu'elles étaient au début des années 80 alors que la consommation de produits raffinés n'a cessé de croître régulièrement dans l'intervalle. Aux Etats-Unis où aucune capacité nouvelle n'a été créée depuis 30 ans le passage de l'ouragan Katrina a été, s'il en était besoin, un catalyseur qui a remis au premier rang de l'actualité ces insuffisances. De nombreux projets devraient y prendre corps dans un futur proche, tant dans la réhabilitation et la mise à niveau des capacités existantes que dans la construction de capacités nouvelles, les problèmes de localisation géographique de celles-ci qui étaient un des principaux obstacles ayant été apparemment résolus. Dans le reste du monde de nombreuses réalisations sont en projet et pour certaines déjà en cours, notamment au Moyen-Orient (Abu Dhabi, Iran...). Pour les mêmes raisons les importants programmes de maintenance et de mise à niveau annoncés récemment par les compagnies pétrolières devraient entraîner des investissements importants dans les années à venir notamment en Europe.

Par ailleurs, face aux craintes d'un épuisement progressif de l'or noir classique, les pétroliers se ruent sur le brut « non conventionnel » (extra-lourd, sables bitumineux...) dont l'exploitation est aujourd'hui rentable avec la flambée des cours du baril. Les réserves sont gigantesques au Canada mais aussi au Venezuela (Orenoque), en Iran, au Brésil, en Chine et en Russie et leur exploitation entraînera des investissements importants aussi bien en production qu'en traitement.

Dans ces conditions, et alors que les marges de raffinage n'ont jamais été aussi élevées si l'on se réfère aux 30 dernières années, la reprise de la demande constatée depuis fin 2004 se poursuit et les perspectives ont toutes les raisons de rester bien orientées à terme.

■ Autres

Les marchés classés dans cette rubrique sont essentiellement ceux de la construction et de l'aéronautique. Leur part relative dans le chiffre d'affaires consolidé de Vallourec est passée de 6,6% en 2004 à 5,5% cette année. Elle diminuera en 2006 avec la cession de la société Spécitubes qui devrait être réalisée dans le courant du premier semestre. Spécitubes est le leader européen des tubes en aciers inoxydables ou en titane destinés au secteur de l'aéronautique, avec en 2005, un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros. Elle va être reprise par un de ses importants clients. Le rapprochement avec son nouvel actionnaire lui permettra de conforter sa position vis-à-vis des grands clients de l'aéronautique et de développer son offre à destination du secteur. L'aéronautique a connu en 2005 une conjoncture très favorable et rien ne semble pouvoir à court terme perturber l'optimisme du secteur.

Pour ce qui concerne la construction il s'agit des grands ensembles architecturaux pour la construction desquels le Groupe propose une gamme complète de tubes de structure et de profils de très haute qualité. Ces projets se sont multipliés dans les années récentes et ont entraîné une demande soutenue pour ce type de produits. L'architecture moderne privilégie en effet de plus en plus fréquemment l'utilisation de l'acier, seul ou en association avec d'autres matériaux, le verre notamment. Les importants progrès technologiques réalisés dans le domaine de la résistance des aciers permettent maintenant de concrétiser des projets alliant audace et esthétique qui auraient été auparavant irréalisables. Les références spectaculaires se multiplient : aéroport de Bangkok, nouvelle gare centrale de Berlin, Stade de Wembley à Londres, Bernabeu à Madrid, stades de football couverts de Düsseldorf et de Gelsenkirchen, Siège de la Swiss Ré à Londres...

En 2005, après un début d'année difficile dû à un certain destockage et aux intempéries hivernales, l'activité est revenue très rapidement à un niveau soutenu. Outre les débouchés traditionnels, la demande en tubes de structure a également bénéficié des besoins pour la réalisation des ossatures métalliques des plates-formes de forage pétrolier en construction en Asie du Sud-Est. Les projets liés à la préparation des Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et de l'exposition internationale de Shanghai en 2010 génèrent parallèlement un volume d'affaires croissant.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- L'évolution des technologies d'exploitation du pétrole et du gaz amène au développement de nouveaux aciers et de nouvelles connections filetées, renforçant ainsi la position de leader de V & M TUBES : mer profonde, forages profonds, corrosion accrue.

Les projets fleurissent au Brésil, aux Etats-Unis, en Afrique et en Indonésie.

Le VAM® Riser, destiné aux applications en mer profonde, poursuit son développement et a été mis en œuvre avec succès au Brésil, aux Etats-Unis et en Indonésie. Les contraintes de fatigue subies par ces produits nécessitent des développements technologiques pointus et des moyens de test spécifiques.

L'intérêt des principales compagnies pétrolières et des sociétés de forage pour l'expansion des colonnes de tubes de cuvelage dans le puits se confirme. La connexion spécialement conçue pour cette application de haute technologie, le VAM® ET, fait l'objet de nombreux développements. Ce produit permet de simplifier l'ingénierie des puits et d'augmenter la production de pétrole ou de gaz.

CLEANWELL® est un revêtement non polluant développé pour les connections filetées qui remplace les graisses habituellement utilisées, tout en les protégeant efficacement contre la corrosion. Les demandes pour ces produits respectueux de l'environnement sont fortes, notamment en mer du Nord.

Le joint VAM® HTF permet d'offrir aux clients une solution optimale pour répondre à un encombrement réduit, à des efforts combinés et des couples très élevés. La ligne de produits maintenant développée est en cours de commercialisation.

Le domaine des drills récemment renforcé dans le Groupe poursuit des développements innovants en partenariat avec des clients.

- Le Groupe poursuit le développement dans l'automobile de nombreuses solutions tubulaires notamment pour la liaison au sol et la structure. De multiples applications, notamment en matière de sécurité, montrent le fort potentiel de l'acier et des tubes pour l'automobile.

Le développement des pièces tubulaires « à déformation programmée », destinées à absorber l'énergie d'un choc grande vitesse à l'avant du véhicule, se poursuit. Ces solutions tubulaires qui contribuent à la sécurité des véhicules, sont très innovantes et très compétitives comme l'atteste leur extension à de nombreux véhicules.

Les tubes soudés en acier inoxydable maintiennent leur progression dans le domaine des descentes de réservoir et des applications hydroformées comme les circuits de recirculation de gaz d'échappement.

- Le marché de l'énergie électrique a vu une demande soutenue de la Chine pour la construction de centrales thermiques qui utilisent de nombreux tubes de diamètres et de nuances très variés et pour lesquels le Groupe occupe une position de leader.

Le développement pour ce marché d'une nouvelle nuance à 12% de chrome pour un fonctionnement de centrales à température plus élevée se poursuit avec des essais de validation de longue durée. L'exceptionnelle résistance à l'oxydation à chaud de cet acier intéresse plus particulièrement nos clients.

- Les références du Groupe dans l'architecture des bâtiments et édifices se multiplient et s'étendent géographiquement. En parallèle avec les grands édifices publics, comme les stades de Düsseldorf et de Munich et l'aéroport de Bangkok, des solutions très innovantes sont développées pour des constructions plus réduites, notamment au Brésil.

- Les forts besoins en acier ont renforcé l'intérêt pour le programme R&D au Brésil sur la filière fonte/charbon de bois. La sélection des arbres, l'amélioration des programmes de nutrition de la forêt et l'optimisation de la carbonisation du charbon de bois sont les axes forts du développement d'un procédé qui concilie respect de l'environnement et compétitivité.

Les aciers à 9 et 13% de chrome et ceux pour roulements (100C6) sont produits régulièrement à l'aciérie de Saint-Saulve grâce à son traitement sous vide et sa forge. La simulation numérique de ce procédé se poursuit à des fins d'optimisation.

- La société Vallourec Précision Soudage poursuit le développement de tubes à très hautes caractéristiques mécaniques et de tubes profilés destinés à des applications de sécurité dans les véhicules automobiles. Sa nouvelle ligne de soudage permet d'assurer la haute qualité nécessaire aux utilisations exigeantes comme l'hydroformage ou aux produits de sécurité.

Les communautés de procédé se développent activement au sein du Groupe et permettent des progrès rapides par partage des meilleures pratiques pour les procédés principaux du Groupe. Le filetage de joints supérieurs a été le premier métier à faire l'objet d'une communauté de procédé. D'autres métiers sont maintenant concernés par la même démarche : élaboration et coulée de l'acier, thermique...

INFORMATIONS FOURNIES EN APPLICATION DU 4^{ème} ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-102 DU CODE DE COMMERCE

■ Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité

Les indicateurs sociaux exposés ci-après ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du Groupe Vallourec et contrôlées par celui-ci à hauteur de 100%.

Ces indicateurs correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002.

I. EFFECTIFS

Au 31 décembre 2005, 17 542 salariés travaillaient sous contrat Vallourec à travers le monde.

Les sites de production et de commercialisation sont implantés dans neuf pays.

EUROPE		MERCOSUR	NAFTA		ASIE		
France	6 178	Brésil	5 256	Mexique	354	Chine	154
Allemagne	4 139			Etats-Unis	1 145	Singapour	9
Royaume-Uni	273			Canada	34		

L'effectif est resté globalement stable par rapport à l'an dernier, mais le périmètre a été modifié. En effet, les activités liées à l'automobile implantées en Argentine et au Brésil ont été cédées et la présence aux Etats-Unis s'est renforcée avec l'achat de la société OMSCO Inc. Les Etats-Unis comptent désormais plus de 1 000 salariés appartenant au Groupe Vallourec.

Evolution des effectifs par zone géographique

Effectifs inscrits au 31 décembre	2002	2003	2004	2005	Variation 2005/2002	Répartition
Europe	10 781	10 476	10 400	10 590	-2%	60%
Mercosur	5 483	5 697	5 714	5 256	-4%	30%
Nafta	1 062	1 216	1 195	1 533	44%	9%
Asie	93	118	175	163	43%	1%
Total	17 419	17 507	17 484	17 542	0,7%	100%

Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Vallourec est un groupe industriel à forte intensité de main-d'œuvre :

- les ouvriers représentent 73% de l'effectif,
- le personnel de bureau, les techniciens et les managers de proximité représentent 20% de la population,
- les experts et les managers de haut niveau représentent 7% de l'effectif.

Effectifs inscrits au 31 décembre	2004	2005	%
Ouvriers	12 863	12 826	73
ATAM	3 464	3 533	20
Cadres	1 157	1 183	7
Total	17 484	17 542	100

Degré de flexibilité

Compte tenu de la forte cyclicité des activités du Groupe, la politique de Vallourec est d'employer un personnel permanent et stable pour répondre au niveau d'activité pérenne et de s'adapter aux variations par des mesures conjoncturelles. Les périodes de forte activité sont assurées par l'utilisation des heures supplémentaires et le recours à un renfort de main-d'œuvre (temporaires, intérim).

Effectifs au 31 décembre	2002	2003	2004	2005
Permanents	16 776	16 911	16 808	16 776
Temporaires (CDD)	643	596	676	766
Intérim	516	444	829	1 037
Degré de flexibilité	7%	6%	9%	11%

Répartition des effectifs par sexe

Les femmes représentent 8% de l'effectif, soit 3% des ouvriers, 24% des employés et agents de maîtrise et 13% des cadres. Elles sont surtout présentes dans les fonctions administratives et commerciales et commencent à occuper des postes à responsabilité dans l'encadrement et la recherche. Par ordre décroissant, les zones les plus « féminisées » sont les suivantes :

Proportion de femmes	Dans effectif 2005	Dans recrutement 2005
Asie	40%	25%
France	10%	9%
Nafta	8%	8%
Reste de l'Europe	7%	10%
Mercosur	7%	17%
Total	8%	12%

Embauches

Le Groupe a réalisé 1 401 embauches au cours de 2005, soit environ 8% de l'effectif en place. Il n'existe pas, globalement, de difficulté de recrutement, hormis sur certains types de postes ou dans certaines régions.

Il faut également souligner que 143 apprentis ont été recrutés en 2005, dans les trois pays suivants :

- en Allemagne, où les apprentis représentent 24% des recrutements,
- en France (9% des recrutements),
- au Brésil (7% des recrutements).

Répartition des embauches	Nombre	%
Europe	849	61
Mercosur	371	26
Nafta	161	12
Asie	20	1
Total	1 401	100



Départs

En 2005, on enregistre 1 343 départs du Groupe, soit un nombre très légèrement inférieur à celui des embauches.

Les motifs de sorties sont les suivants :

	Retraite	Démission	Licenciement pour		Fin de contrat	Autre	Total
			motif économique	autre motif			
France	118	61	95	92	89	30	485
Europe hors France	24	17	1	36	79	18	175
Mercosur	90	26	30	254	63	3	466
Nafta	10	52	9	113	0	7	191
Asie	0	0	1	0	3	22	26
Total	242	156	136	495	234	80	1 343
Répartition	18%	12%	10%	37%	17%	6%	100%

Les licenciements économiques en France sont dus à la fermeture de l'établissement de Laigneville dans l'Oise (société Vallourec Précision Etirage). La mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi a permis le reclassement de plus de 70% du personnel par mutation dans le Groupe, reclassement à l'extérieur ou mesure d'âge pour les plus de 57 ans.

II. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

1. Rythmes de travail - Régimes horaires particuliers

La politique du Groupe est guidée par la recherche de flexibilité et de réactivité, pour s'adapter à la demande des clients.

Le souci de minimiser la pénibilité des organisations pour les salariés est également pris en compte. Selon les pays, les solutions retenues pour y parvenir peuvent être différentes, car la notion de pénibilité relève de facteurs culturels autant que physiologiques.

Compte tenu de la forte activité, plus de 70% du personnel ouvrier ont travaillé selon un rythme permettant de faire fonctionner les installations toute la durée de la semaine et le recours aux heures supplémentaires a été fréquent.

Cette politique s'inscrit dans le cadre des législations nationales et des conditions locales du dialogue social.

2. Durée annuelle du travail - Personnel de production

Au Brésil, au Mexique et en Asie, compte tenu de la durée de congés, des jours fériés et de la durée ordinaire de travail dans la semaine, le nombre d'heures ordinairement travaillées est supérieur à 2 000 h par an.

Aux Etats-Unis, la limite ordinaire est d'environ 1 800 h.

En Europe, le nombre d'heures normalement travaillées est aux alentours de 1 600 h.

	Capacité maximale sur une année	Dont au titre de l'horaire normal
Asie	2 840	2 016
Mexique	2 732	2 264
Brésil	2 515	2 019
Etats-Unis	2 480	1 856
Allemagne	2 116	1 564
Royaume-Uni	2 047	1 687
France	1 952	1 527

3. Temps partiel France

Au 31 décembre 2005, on comptait en France 78 salariés à temps partiel pour un motif personnel ou pour raison de santé (mi-temps thérapeutique).

Les formes principales de travail à temps partiel sont le mi-temps ou le 4/5 (absence le mercredi).

Les différences de méthodes de travail rendent cette donnée non consolidable sur l'ensemble du Groupe : la notion de temps partiel étant typiquement française et très peu développée ailleurs dans le monde.

4. Absentéisme

Le taux d'absentéisme comprend l'ensemble des absences pour maladies, maternité, accidents de travail et de trajet qui ont été indemnisées, ramené au nombre total d'heures travaillées.

	Taux d'absentéisme
France	4%
Europe hors France	5%
Mercosur	2%
Nafta	3%
Asie	2%
Total	3%

III. LES REMUNERATIONS

1. Masse salariale

En 2005, la masse salariale du Groupe, hors intérim, s'élève à 716 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 16% par rapport à l'an dernier. Cette hausse résulte à la fois du paiement d'heures supplémentaires du fait de la très forte activité et d'un intéressement élevé du fait des bons résultats. Elle reflète également un effet de devise qui majore les montants des pays de la zone non euro, et en particulier le Brésil du fait de la remontée du real.

Les 716 millions d'euros se répartissent ainsi :

- 483 millions au titre des salaires, soit une hausse de 9% par rapport à l'an dernier
- 55 millions au titre de l'intéressement (y compris participation) soit près de 3,5 fois plus que l'an dernier
- 178 millions au titre des charges sociales, soit une évolution de +12,6%.

Cette masse se répartit de la manière suivante par pays :

2005	Répartition de la masse salariale	Répartition des effectifs
Allemagne	30,4%	23,5%
Brésil	13,3%	30,8%
Canada	0,2%	0,2%
Chine	0,1%	1,0%
Etats-Unis	12,6%	5,4%
France	40,0%	35,7%
Mexique	1,2%	2,0%
Royaume-Uni	2,0%	1,4%
Total	100%	100%

2. Salaires moyens

La politique de rémunérations de Vallourec se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des conditions du marché local de l'emploi, incluant des mécanismes d'intéressement aux résultats.

	2004 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales (en euros)	2005 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales (en euros)	% augmentation 2005/2004	% charges sociales 2005
Allemagne	51 100	53 700	5%	27%
Brésil	13 400	17 960	34%	60%
Canada	45 900	51 660	12%	17%
Chine	3 200	4 330	35%	16%
Etats-Unis	72 200	95 680	32%	32%
France	41 300	46 410	12%	42%
Mexique	16 900	26 200	55%	23%
Royaume-Uni	47 600	58 340	22%	19%

NOTA : tous les chiffres sont transformés en euros. Le pourcentage d'augmentation inclut l'effet devises.

3. Intéressement et participation

En 2005, l'intéressement a été distribué à hauteur de 55 millions d'euros, au profit de 13 025 salariés, soit plus des deux tiers de l'effectif. Les salariés bénéficiaires sont en France, au Royaume-Uni, au Mexique, au Brésil et aux Etats-Unis.

Ce montant, qui représente 8% de la masse salariale du Groupe, représente 11,5% de la masse salariale des bénéficiaires.

IV. RELATIONS PROFESSIONNELLES - COMMUNICATION INTERNE

■ Organisation du dialogue social

Le dialogue social entre les salariés et l'employeur est organisé dans chaque pays selon les législations nationales applicables.

En France, le Comité de Groupe est l'instance de représentation de l'ensemble des sociétés françaises.

Il comprend 26 représentants, choisis par les organisations syndicales parmi les élus des comités d'entreprise et se réunit deux fois par an en présence de la Direction Générale. Il reçoit des informations générales sur le Groupe (examen des comptes, activité, investissements...). Il est associé à la gestion des régimes de prévoyance et d'épargne salariale.

Dans chaque société, les comités d'entreprise, les comités centraux d'entreprise et les comités d'établissement, élus, sont informés et consultés sur la vie économique de l'entreprise ou de l'établissement. Ils participent à la gestion des budgets d'activité sociale.

Les délégués du personnel, élus dans chaque établissement, présentent les réclamations individuelles et collectives du personnel relatives aux salaires et à la réglementation du travail.

Les délégués syndicaux sont désignés par chaque syndicat et sont les interlocuteurs pour les négociations, en particulier la négociation annuelle obligatoire qui a lieu chaque année sur les salaires, l'organisation du temps de travail et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Lorsque certains sujets de négociation concernent l'ensemble des sociétés françaises, une commission de négociation est constituée au niveau du Groupe en France. En 2005, d'importantes négociations sur l'évolution de carrière et la formation sont engagées et sont toujours en cours.

En Allemagne, l'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les mines du 21 mai 1951.

Au niveau européen, un Comité européen rassemble 30 représentants français, allemands et écossais de V & M TUBES. Il est informé de l'activité, des résultats et de la stratégie de V & M TUBES en Europe et dans le monde. Le Comité européen se réunit une fois par an en séance plénière ; son bureau se réunit cinq fois par an.

■ Communication interne

Vallourec assure en continu l'information de ses collaborateurs sur la vie du Groupe : stratégie, évolution, produits, résultats financiers, mouvements de personnel... Ces informations sont mises à disposition des cibles internes sur les supports institutionnels suivants :

- **Vallourec Info** : magazine destiné à tous les collaborateurs du Groupe dans le monde, édité à 20 000 exemplaires, en 4 langues. Périodicité : 2 à 3 fois par an.
- **Bulletin des cadres** : lettre d'information dédiée aux 1 200 cadres du Groupe, éditée en 3 langues. Périodicité : 11 numéros par an.
- **Présentations institutionnelles** : mises à jour annuellement, après la publication des résultats annuels. Destinées à l'encadrement.

Par ailleurs, chaque année, la Direction Générale du Groupe organise une réunion d'information des cadres, pour présentation des résultats de l'année écoulée et des orientations et objectifs stratégiques, à court, moyen et long termes.

■ Démarche de progrès continu

Vallourec s'attache à mettre en place un dialogue social actif, transparent et permanent à tous les niveaux de l'entreprise, dans un cadre d'écoute et de respect mutuel.

La participation des salariés à une démarche de progrès continu dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'entreprise est organisée dans l'ensemble du Groupe. Les Groupes d'Amélioration Continue (GAC) sont destinés à associer les salariés à la résolution de problèmes dans des domaines les plus divers. Constitués sur volontariat, ils étudient et proposent des solutions puis procèdent à leur mise en œuvre. En 2005, 600 groupes fonctionnaient à travers le monde.

V. LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

La sécurité et les conditions de travail sont la condition d'une croissance stable. Elles reposent sur une démarche d'analyse de risques et de prévention permanente.

La formation et la sensibilisation à la sécurité sont essentielles, au moment de l'intégration dans la société, puis tout au long de la vie professionnelle. Le temps passé en formation sécurité représente 1/4 des programmes de formation.



Sur l'ensemble du Groupe, le taux de fréquence (TF) consolidé 2005 (nombre d'accidents avec arrêt multiplié par 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées) est de 7,66 en légère amélioration par rapport à 2004 (7,96).

Le taux de gravité (TG) consolidé 2005 (nombre de jours d'arrêt pour accident multiplié par 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées) se maintient d'une année sur l'autre à 0,42.

L'objectif assigné par la Direction Générale aux sociétés est d'obtenir un indice sécurité (qui s'obtient par la formule $TF+30TG$) inférieur à 15. En 2005, parmi les 40 établissements industriels du Groupe, 24 d'entre eux ont atteint l'objectif et 8 usines ont traversé l'année sans aucun accident avec arrêt.

Aucun accident du travail mortel n'est à déplorer en 2005.

Chaque année, un trophée sécurité est décerné à l'établissement dont les actions sont considérées les plus exemplaires. Il a été décerné à la société Vallourec Composants Automobiles Vitry, pour ses excellents résultats et la rigueur de son organisation en matière de sécurité.

VI. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vallourec a besoin de personnel formé, motivé et capable de s'adapter aux évolutions des métiers et des marchés.

Le Groupe s'attache donc à concilier ses besoins d'évolution et les aspirations individuelles de ses salariés en leur permettant une véritable évolution de carrière.

La formation continue de tous les collaborateurs du Groupe est déléguée aux sociétés et établissements qui sont les plus aptes à connaître les besoins d'évolution. Chaque société développe un plan de formation annuel qui peut être amendé en cours d'année si des besoins nouveaux apparaissent.

Les ouvriers sont formés prioritairement à la sécurité, à l'adaptation au poste de travail et reçoivent les formations professionnelles techniques nécessaires à leur qualification (qualité, contrôles non destructifs...).

Les ATAM sont formés aux techniques de base (adaptation professionnelle) et aux nouvelles techniques implantées dans les établissements. Les agents de maîtrise sont formés au management de leurs équipes.

Le personnel des services administratifs (commerciaux, planning...) reçoit des formations techniques adaptées à leur fonction et souvent linguistiques du fait de l'internationalisation du Groupe.

Trois types de formation sont proposés aux cadres :

- Durant la première année, les jeunes embauchés reçoivent une formation d'intégration au Groupe (séminaires de présentation des aspects stratégiques des politiques – financière, sociale... – animés par la Direction Générale, visites d'usines, découvertes des procédés de fabrication, présentation des marchés des différentes activités).
- Des formations d'adaptation au poste leur sont proposées tout au long de leur carrière.
- Des formations spécifiques (management, communication) visent l'amélioration des performances individuelles et/ou l'acquisition de nouvelles compétences qui permettent d'évoluer vers un nouveau poste.

Nombre d'heures de formation par catégorie en 2005

(en heures)	Ouvriers	ATAM	Cadres	Total
Nombre d'heures consacrées à la formation	207 919	92 508	36 618	337 045
Moyenne d'heures de formation	18	28	34	21

Par zone géographique, les durées moyennes de formation sont les suivantes :

(en heures)	Moyenne
France	19
Reste de l'Europe	18
Mercosur	25
Nafta	25
Asie	15

Montant consacré à la formation en 2005

Le montant global consacré à la formation est de 9,6 millions d'euros, soit :

- 4,6 millions d'euros pour le paiement des salaires,
- 5 millions d'euros pour le coût de la formation.

VII. L'EMPLOI ET L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Dans le monde, le Groupe emploie directement 829 salariés qui ont le statut de handicapé, au sens des règles nationales, dont :

- 336 en France,
- 249 dans le reste de l'Europe,
- 241 au Mercosur,
- 3 dans la zone Nafta.

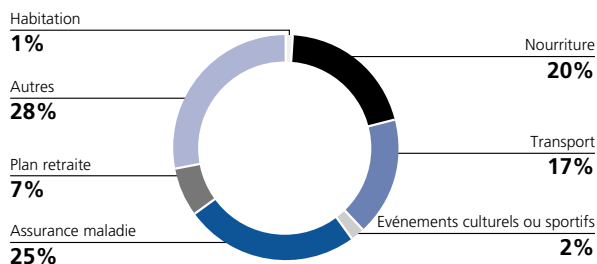
VIII. LES ŒUVRES SOCIALES

En 2005, les dépenses sociales du Groupe ont atteint un montant total de 22,7 millions d'euros.

Les dépenses prises en compte concernent les domaines suivants :

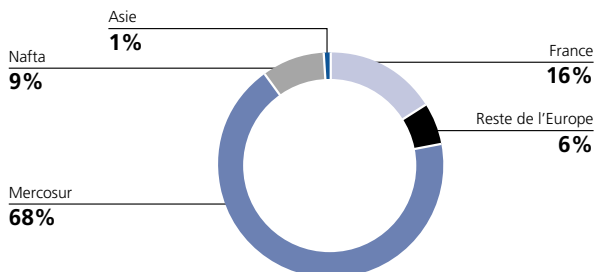
- Habitation : montant dépensé pour le logement (soit en subventions, soit en cotisations obligatoires).
- Nourriture : montant dépensé pour les repas des employés (restaurants d'entreprise).
- Transport : systèmes de ramassage des employés par bus subventionnés par l'entreprise.
- Evénements culturels ou sportifs : sponsoring ou mécénat fait par les entreprises du Groupe.
- Assurance maladie : montant dépensé soit en subventions mutuelles, soit en cotisations à des régimes de prévoyance obligatoires ou non.
- Plan retraite : montant dépensé en cotisations ou autres systèmes mis en place à titre volontaire par l'employeur.

Répartition des œuvres sociales



Le Brésil a une politique sociale très active qui comprend le financement et l'entretien de nombreuses installations sanitaires, d'éducation...

Répartition des dépenses en œuvres sociales par zone géographique



La proportion importante du Mercosur traduit le financement par l'entreprise de prestations liées à la santé et à l'éducation non prises en charge par l'Etat.

IX. L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE

La fonction Corporate Achats du Groupe a mis en place depuis fin 2005 un programme d'audit achat pour toutes les sociétés de Vallourec. Avec cet outil, sur la base d'un référentiel, un questionnement systématique des sociétés auditées est réalisé. Il porte spécifiquement sur le respect par les fournisseurs des exigences nationales et internationales, en termes de sécurité, d'environnement et de développement durable. Le Groupe a utilisé près de 2 200 fournisseurs de sous-traitance de production, pour un montant voisin des 190 millions d'euros.

■ Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité

Vallourec, à travers la politique de production mise en œuvre, garde pour objectif de minimiser à tous les niveaux l'impact de son activité sur l'environnement, et place l'homme et son environnement au centre de ses préoccupations. Cette politique générale est déclinée dans la charte du développement durable, publiée par le Groupe.

Management environnemental

Suivant les règles de management appliquées dans tous les domaines de l'organisation du Groupe Vallourec, la politique environnementale de chaque société est déléguée à sa Direction. Le Directeur du site est responsable de mettre en place un système de management de l'environnement efficace, en l'adaptant au contexte local et au type d'activité. Il désigne un responsable environnement chargé de l'ensemble des actions dans ce domaine.

En France, la Direction Environnement, rattachée à la Direction Industrielle et basée au Centre de Recherche du Groupe à Aulnoye (Nord) est chargée de coordonner les actions en matière d'environnement. Elle s'appuie sur les responsables environnement de chaque site de production, chargés de relayer la politique Groupe et de développer à l'intérieur des ateliers et des bureaux une politique d'amélioration continue.

Des structures identiques existent en Allemagne, au Brésil et aux Etats-Unis : ainsi, au total et pour l'ensemble du Groupe, plus de 50 personnes réparties dans les sites de production de chaque pays, se spécialisent dans le domaine de l'environnement.

Les contacts entre les pays se sont développés, et permettent des progrès réciproques par la comparaison des performances et des solutions apportées par chacun.

La Direction Environnement en France est en outre chargée de coordonner et piloter ces actions de benchmarking, et en particulier de rassembler et consolider l'ensemble des données environnementales du Groupe. Le rapport environnement, diffusé maintenant chaque année, reprend ces données, mesure leur évolution par rapport aux années précédentes pour apprécier le progrès parcouru, et mettre en évidence les problèmes éventuellement rencontrés et les solutions mises en place. Il présente en illustration des « bons exemples » repris dans l'ensemble des sites de Vallourec, sur un périmètre mondial.

Audits et certifications

Les audits environnementaux sont organisés régulièrement dans chaque pays, pour évaluer la conformité aux réglementations, la performance environnementale et les risques environnementaux.

A fin 2005, 13 sites du Groupe Vallourec ont obtenu la certification ISO 14001 : Vallourec Composants Automobiles Vitry (France), Vallourec Précision Etirage Vitry (France), V & M DEUTSCHLAND pour ses usines de Mülheim, Rath, Reisholz, et Zeithain (Allemagne), V & M do BRASIL pour l'ensemble de ses installations et activités (mine, forêt, aciérie et tuberie), V & M STAR pour ses 2 usines (Youngstown et Houston) VAM PTS à Houston et VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK pour son usine à Bellshill (Ecosse).

Un programme de certification des principales usines françaises a été mis en place pour la période 2005-2007 : ainsi, à fin 2007, 75% des usines Vallourec (représentant 95% de la production) seront certifiées ISO 14001.

Respect de la législation

La conformité des activités des sites de production aux dispositions législatives et réglementaires est régulièrement évaluée, à l'aide d'audits.

En France, une veille réglementaire a été mise en place en intranet, sur un portail environnement accessible à tous les sites de production. La revue régulière et systématique de ces dispositions permet la mise en place d'actions régulières, en améliorations, en investissements et en organisation.

Performances environnementales

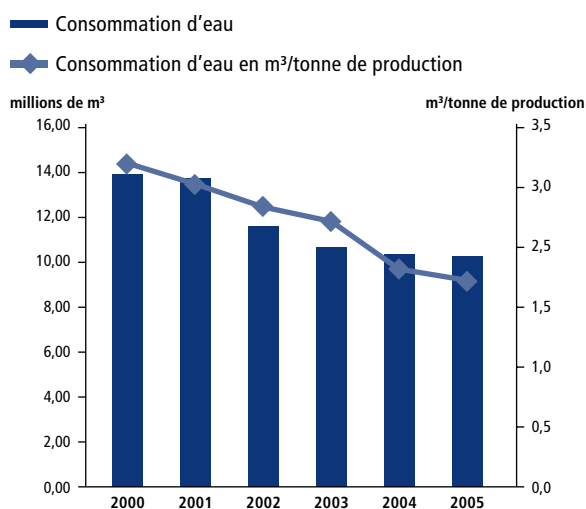
Depuis plusieurs années des actions constantes ont été entreprises pour améliorer les conditions d'utilisation des ressources (eau, énergie et matières premières), optimiser les consommations, diminuer les rejets de matières polluantes, réduire le volume des déchets et en assurer systématiquement le retraitement et la valorisation. Pour mesurer les progrès, des indicateurs ont été mis en place dans les différents sites. Le tableau ci-dessous reprend pour les années 2002 à 2005 quelques principaux indicateurs, pour l'ensemble du Groupe.

Indicateur	2002	2003	2004	2005
Consommation d'eau	11 526 990 m ³	10 614 854 m ³	10 352 260 m ³	10 306 547 m ³
Rejets	5 191 214 m ³	4 717 774 m ³	4 483 054 m ³	4 741 881 m ³
Energie électrique	1 472 gwh	1 479 gwh	1 680 gwh	1 713 gwh
Gaz	3 250 gwh	3 099 gwh	3 633 gwh	3 817 gwh
Déchets	356 680 to	455 425 to (*)	518 145 to	520 287 to
CO ₂	675 819 to	644 748 to	747 533 to	772 224 to

(*) V & M STAR à partir de 2003.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau occupe une place importante pour le Groupe. Notre industrie est grosse consommatrice d'eau, mais grâce à des efforts de réduction importants dans l'ensemble des sites, on peut mesurer tout le progrès réalisé : en valeur relative (c'est-à-dire la consommation d'eau rapportée à la production de tubes) les consommations du Groupe sont passées entre 2000 et 2005 de 3,13 à 2,01 m³/tonne, comme le montre le graphique ci-dessous :

Consommation d'eau des usines de Vallourec



Des progrès importants ont également été réalisés dans le domaine des émissions d'oxyde de carbone (CO₂) grâce au process aciérie mis en œuvre chez V & M do BRASIL SA, qui utilise dans ses hauts fourneaux du charbon de bois en remplacement du coke de houille. Pour produire le charbon de bois nécessaire à ce procédé, V & M do BRASIL cultive actuellement 130 000 hectares de forêts d'eucalyptus qui, durant leur croissance, consomment du CO₂ et rejettent de l'oxygène, ce qui a une influence bénéfique directe sur la réduction de l'effet de serre : il y a compensation complète entre les émissions de l'aciérie, et l'absorption par la forêt.

En ce qui concerne la mise en application de la directive européenne sur la gestion des quotas de CO₂, seule l'aciérie de Saint-Saulve a été concernée en 2005, avec des quotas à hauteur de 92 855 tonnes.

Les émissions 2005, dont la vérification a été assurée par l'APAVE, se sont élevées à 77 996 tonnes. La différence est liée partiellement (75%) à une production inférieure au plan moyen 05-07 et partiellement (25%) à une meilleure performance, grâce notamment à l'optimisation des plans de chargement des fours.

Tous les indices de mesure des rejets de substances polluantes dans les milieux naturels sont inférieurs aux normes réglementaires en vigueur et, d'une façon générale, ont montré une amélioration continue au cours des trois dernières années.

S'agissant des sites français, les sols font l'objet d'études de caractérisation des risques dans deux cas principaux : si l'usine a exercé des activités métallurgiques même antérieures à l'intégration dans le Groupe ou si elle possède des installations potentiellement polluantes. Aucun site n'a été classé à dépolluer.

Le site de Vallourec Précision Etirage à Laigneville, suite à sa fermeture en 2005, fait actuellement l'objet d'une démarche de cessation d'activité. Des études de sol sont en cours. Au stade actuel, le site devrait être classé en catégorie 2 : site à surveiller.

Aucun accident environnemental n'a été à déplorer en 2005.

Investissements dans le domaine de l'environnement

En 2005 les dépenses d'investissements du Groupe directement consacrées à l'environnement se sont élevées à 17,4 millions d'euros, soit 10,6% des dépenses totales d'investissements consolidées. Ces investissements ont notamment concerné les domaines suivants :

- Diverses mises en conformité (filtres, déshuileurs, rétentions...) et frais liés à la révision des autorisations d'exploitation
- Mise en place de système de séparation des eaux de rejets
- Recyclage des eaux
- Modernisation des stations de traitement des eaux
- Circuits fermés pour les contrôles non destructifs (ultrasons)
- Dispositifs de filtration des rejets atmosphériques
- Programmes en vue de diminuer les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) : nouvelle installation de vernissage

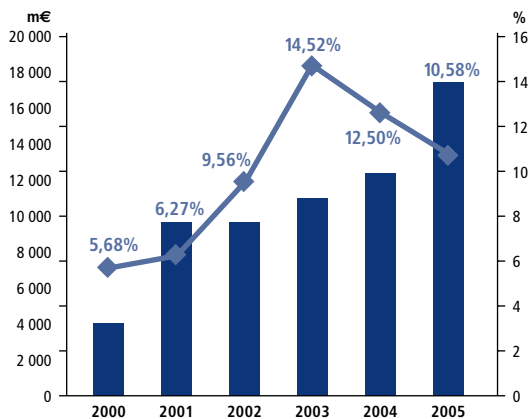


- Travaux d'aménagement et de réhabilitation
- Optimisation des fours de traitement thermique (nouveaux brûleurs, régulation...)
- Sécurisation des sites
- Aménagement de plates-formes de stockage, de récupération de copeaux, de zone de regroupement des déchets, de dépotage...

Entre 2000 et 2005, les investissements liés à l'environnement se sont ainsi élevés à 10% des investissements totaux, comme le montre le graphique ci-après :

Investissements pour la protection de l'environnement du Groupe Vallourec

■ Investissements environnementaux
◆ % Environnement



Contribution des produits de Vallourec à l'environnement

Vallourec a également développé depuis plusieurs années de nouveaux produits en cohérence avec l'évolution des nouveaux besoins en matière de développement durable, et concourant à la préservation de la terre, de l'air et de l'eau. Pour illustrer cette volonté, on citera par exemple le joint VAM® fileté, référence mondiale lorsqu'il s'agit d'assurer la sûreté des puits de pétrole off-shore ou l'utilisation du tube dans l'industrie automobile, qui permet grâce à l'allègement des véhicules, des réductions de leur consommation. Beaucoup d'autres produits fabriqués par le Groupe sont utilisés pour la production d'énergie propre ou la réduction des pollutions chimiques.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Vallourec s'est élevé en 2005 à 4 307,4 millions d'euros, en hausse de 41,8% par rapport au chiffre d'affaires de 3 037,8 millions d'euros réalisé en 2004.

Les changements de périmètre intervenus en 2005 ont été la cession avec effet au 1^{er} janvier 2005 des activités composants automobiles au Brésil et en Argentine (chiffre d'affaires 2004 : 71 millions d'euros) et l'intégration au 1^{er} octobre 2005 des actifs d'OMSCO (chiffre d'affaires 4^{ème} trimestre 2005 : 28 millions d'euros). Il en résulte un effet périmètre négatif de 1,5%.

Les charges d'exploitation (hors amortissements) s'élèvent à 3 418,7 millions d'euros par rapport à 2 674,3 millions d'euros, en hausse de 27,8%.

Dans ces conditions le résultat d'exploitation s'élève à 965,3 millions d'euros après dotation aux amortissements des immobilisations de 99,2 millions d'euros, en très forte progression (+172%) par rapport au résultat d'exploitation de 355,2 millions d'euros, après dotation aux amortissements des immobilisations de 89,0 millions d'euros, réalisé en 2004.

Le résultat financier est une charge nette de 26,6 millions d'euros par rapport à 0,9 million d'euros en 2004. Il s'explique pour l'essentiel par :

- le coût financier net (différence entre produits et charges d'intérêts) sur l'endettement net qui s'élève à 4,3 millions d'euros,
- les charges d'actualisation sur retraites pour 8,8 millions d'euros,
- et le coût de la couverture des ventes réalisées en devises pour 13,8 millions d'euros.

Le montant de la participation des salariés au résultat de l'entreprise passe de 3,0 millions d'euros en 2004 à 11,3 millions d'euros en 2005. En rajoutant l'intéressement inclus dans les charges de personnel le total attribué en 2005 est de nouveau en très forte progression et s'élève à 55,5 millions d'euros par rapport à 18,8 millions d'euros en 2004.

L'impôt sur les bénéfices augmente fortement en valeur absolue (307,5 millions d'euros par rapport à 89,4 millions d'euros en 2004) ainsi qu'en taux effectif (32,8% par rapport à 25,2%), le Groupe ayant déjà utilisé la quasi-totalité de ses crédits d'impôts.

En définitive, le résultat net consolidé est un bénéfice de 632,4 millions d'euros, en progression de 138,5% par rapport au résultat 2004 qui s'élevait à 265,2 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe a quant à lui plus que triplé à 473,0 millions d'euros contre 145,0 millions en 2004, en raison notamment de l'effet positif de l'acquisition des 45% de V & M TUBES

à compter du 1^{er} juillet 2005. Si l'acquisition avait été effective au 1^{er} janvier 2005, le résultat net part du Groupe de Vallourec aurait été de 576,7 millions d'euros en 2005 au lieu de 473,0 millions d'euros et le résultat net total aurait été quasiment inchangé.

Au bilan consolidé, malgré une progression de 86% des investissements industriels bruts en 2005 à 192,4 millions d'euros et des investissements financiers représentant un total de 651,3 millions d'euros (acquisitions des 45% de V & M TUBES et des actifs d'OMSCO), l'endettement net total du Groupe ne s'est accru que de 259,3 millions d'euros en 2005, l'augmentation de capital intervenue en juillet 2005 pour un montant net de 123 millions d'euros ayant permis de limiter le recours à l'endettement.

Le Groupe est ainsi passé d'une situation de trésorerie nette positive de 54,6 millions d'euros au 31 décembre 2004 à un endettement net de 204,7 millions d'euros au 31 décembre 2005, représentant un ratio d'endettement (endettement net sur fonds propres) de 13,6%.

VALLOUREC (HOLDING)

Le résultat d'exploitation de la Société Vallourec, non significatif, est une perte de 8,7 millions d'euros par rapport à une perte de 8,0 millions d'euros en 2004.

Le résultat financier (différence entre charges et produits financiers) est un profit de 12,2 millions d'euros par rapport à 31,9 millions d'euros en 2004.

L'impôt sur les sociétés est cette année encore négatif et représente un profit net de 10,0 millions d'euros (5,8 millions d'euros en 2004) en conséquence des déficits fiscaux des sociétés intégrées définitivement acquis à la Société Vallourec, tête du groupe fiscal.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 14,1 millions d'euros par rapport à un bénéfice de 30,1 millions d'euros en 2004.

Au passif du bilan le capital social passe de 197,4 millions d'euros à 212,0 millions d'euros et le poste primes d'émission de 101,1 millions d'euros à 210,2 millions d'euros du fait d'une part de l'augmentation de capital en numéraire d'un montant net de 123 millions d'euros réalisée le 13 juillet 2005 et, d'autre part, de l'exercice de 24 064 options de souscription entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005.

Le poste titre de participations à l'actif passe de 503,7 millions d'euros à 1 057,4 millions d'euros en conséquence notamment de l'acquisition de 45% des actions de V & M TUBES. Corrélativement les dettes financières au passif passent de 150,6 millions d'euros à 462,4 millions d'euros. Le détail des variations de ces divers postes figure dans l'annexe aux comptes sociaux.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce nous vous informons que les montants des rémunérations et avantages de toute nature effectivement versés au cours de l'exercice à chaque mandataire social, de manière directe ou indirecte, par la Société Vallourec et toute société du Groupe ont été les suivants :

■ Conseil de Surveillance

Chaque membre du Conseil de Surveillance a perçu en 2005 un montant de 17 600 euros au titre des jetons de présence. Au titre de leur appartenance au Comité Financier, MM. Michel de Fabiani, Thierry Marraud, Kunibert Martin et Jean-Claude Verdière ont chacun perçu un jeton de présence supplémentaire de 4 700 euros.

Par ailleurs M. Parayre a perçu une rémunération brute annuelle de 85 000 euros en tant que Président du Conseil de Surveillance.

■ Directoire

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux membres du Directoire au cours de l'année 2005 ont été les suivants (en brut) :

En milliers d'euros (m€)

	Partie fixe	Acompte partie variable 2005	Solde partie variable 2004	Total payé en 2005
M. Verluca	400	100	88,9	588,9
M. Fabre	315	78,8	77,1	470,9

Le solde de la partie variable 2005 payé en 2006 s'élève à 100 m€ pour M. Verluca, et pour M. Fabre 78,7m€.

La rémunération variable est assise sur le résultat net consolidé, part du Groupe, corrigé des éléments exceptionnels ; le calcul de ce résultat de référence est vérifié par les Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

En matière de retraite, il n'existe pas de régime spécifique aux membres du Directoire qui bénéficient du régime de retraite complémentaire des cadres dirigeants des Sociétés Vallourec et Setval, approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 septembre 2005.

INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2005 la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Salzgitter Mannesmann GmbH	1 820 358	17,17	3 640 527	29,93
Groupe Bolloré	1 874 402	17,69	1 874 402	15,41
Public	6 484 011	61,17	6 495 647	53,41
Salariés du Groupe Vallourec	151 812	1,43	151 812	1,25
Auto-détention	269 749	2,54	-	-
Total	10 600 332	100	12 162 388	100

A la connaissance de Vallourec les deux seuls actionnaires connus et déclarés détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote étaient à cette date la société allemande Salzgitter Mannesmann GmbH (ex-Mannesmannröhren-Werke), filiale à 100% de la société allemande Salzgitter AG, et le groupe Bolloré.

Au 31 décembre 2005 :

- Les nombres d'actions indiqués pour Salzgitter Mannesmann GmbH et pour le groupe Bolloré nous ont été communiqués par ceux-ci.
- 1 831 805 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de 4 ans, dont 1 820 169 actions appartenant à Salzgitter Mannesmann GmbH, bénéficiaient d'un droit de vote double conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de Vallourec.
- Les seuls titres susceptibles de donner à terme accès au capital de Vallourec existants étaient 8 174 options de souscription attribuées selon des modalités décrites aux paragraphes 3.2.4 et 6.3.2 du document de référence de l'exercice 2005 dans lequel le présent rapport de gestion est intégré.

Une analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») a été réalisée en date du 13 janvier 2006. Ses résultats sont indiqués au paragraphe 3.3.1 du document de référence.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

1) Conventions autorisées au cours de l'exercice

■ Conventions réglementées

Le Conseil de Surveillance a suivi et approuvé lors de ses réunions du 20 janvier, du 8 mars, du 18 avril et du 27 avril 2005, l'avancement et la finalisation des négociations entre Vallourec et les sociétés Mannesmannröhren-Werke (MRW) et Salzgitter AG, actionnaires de

Vallourec, concernant l'acquisition par Vallourec de la participation de 45% détenue par ces sociétés dans la filiale commune V & M TUBES.

Le Conseil a notamment donné son accord sur le prix d'acquisition de cette participation fixé à 545 millions d'euros et entériné le fait que la réalisation de cette transaction aurait pour conséquence de rendre caduc l'accord de co-entreprise signé entre Vallourec et MRW en 1997, en particulier les clauses de ce contrat portant sur les « domaines réservés » et le changement de contrôle.

Le Conseil a également donné son accord à la cession parallèle à Salzgitter Mannesmann de 10% des actions de l'aciérie allemande HKM détenue par V & M TUBES, celle-ci conservant une participation de 20% dans cette aciérie ainsi que les droits y attachés concernant l'acier produit par cette aciérie.

Les principales dispositions de cette cession ont été exposées lors de l'Assemblée Générale annuelle du 7 juin 2005 et figurent dans le document de référence de l'exercice 2004 notamment au chapitre 4, paragraphe 4.9 (« Accord entre Vallourec et Mannesmannröhren-Werke concernant l'acquisition de 45% de V & M TUBES ») ainsi que dans le rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée.

Dans le cadre de l'acquisition des 45% de V & M TUBES, le Conseil a également donné son accord, lors de sa réunion du 27 avril 2005, à la signature d'un ensemble contractuel portant sur la transformation d'un volume annuel maximum de 132 000 tonnes de ronds d'acier en ébauches de tubes destinées à être réétirées par Salzgitter Mannesmann, comprenant un contrat de fourniture d'ébauches par V & M TUBES à Salzgitter Mannesmann.

Le contrat de fourniture d'ébauches, qui expirera le 31 décembre 2017, est assorti d'un contrat de pénalité dont le montant, susceptible d'être mis à la charge de V & M TUBES en cas d'inexécution de certaines de ses obligations, a été fixé à la somme maximale de 60 millions d'euros et décroît à partir de 2011.

Les trois membres du Conseil de Surveillance de Vallourec exerçant des fonctions au sein du groupe Salzgitter Mannesmann se sont abstenus lors de tous les votes concernant les opérations mentionnées ci-dessus.

■ Retraites supplémentaires pour cadres dirigeants

Le Conseil de Surveillance de Vallourec lors de sa réunion du 14 septembre 2005 a examiné et approuvé à l'unanimité, sur rapport du Comité des Nominations et des Rémunérations, un projet de régime de « garantie de ressource des retraités des sociétés Vallourec et Setval ».

Le Conseil a constaté que le bénéfice de ce régime de retraite à prestations définies (retraite chapeau) financé par l'entreprise et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec et/ou de Setval permet, dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables, de compléter les ressources des anciens cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur retraite. La Société s'engage à verser une rente viagère d'un niveau prédéterminé directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20% du salaire moyen de base hors bonus des 3 dernières années et limitée à 4 plafonds annuels de Sécurité sociale. Le régime est assuré auprès de AXA France Vie.

Le règlement est établi pour une durée indéterminée mais il peut y être mis fin à tout moment.

Le Conseil a pris acte que les membres du Directoire de Vallourec sont susceptibles de bénéficier des droits s'ils achèvent leur carrière au sein du Groupe et a délibéré conformément aux dispositions de l'article L. 225.86 du code de commerce.

2) Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

■ Mandat d'assistance confié à Rothschild & Cie

Il est rappelé que le Conseil de Surveillance de Vallourec a approuvé le 20 janvier 2005 la prolongation de la mission d'assistance, initialement confiée à Rothschild & Cie le 4 mars 2003, jusqu'au terme de l'acquisition de la participation de 45% dans V & M TUBES, moyennant le versement d'une commission forfaitaire complémentaire de 1 500 000 euros HT dont la moitié au titre des prestations effectuées par Rothschild & Cie dans le courant du second semestre 2004.

Le solde de 750 000 euros HT a été versé à Rothschild & Cie en 2005.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons la distribution d'un dividende de 11,2 euros par action, en très forte progression par rapport au dividende de 3,2 euros par action distribué au titre de l'exercice 2004.

Ce dividende correspond à un taux de distribution de 25,1% du résultat net consolidé part du Groupe. Il est conforme à la politique de distribution annoncée par le Groupe.

Nous vous proposons en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice soit 14 144 934,26 euros à hauteur de 1 460 752 euros à la réserve légale et d'affecter le solde soit 12 684 182,26 euros, augmenté d'une somme de 106 039 536,14 euros prélevée sur le poste « report à nouveau » pour 101 916 198,73 euros et sur le poste de réserves générales pour 4 123 337,41 euros soit un montant total de 118 723 718,40 euros, à la distribution d'un dividende.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 4,0 euros par action payé le 12 octobre 2005, le solde de 7,20 euros par action sera versé le 5 juillet 2006.

Par ailleurs, il sera examiné lors de l'arrêté des comptes du premier semestre 2006 la possibilité de verser dans le courant du second semestre 2006 un acompte sur le dividende de l'exercice 2006.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, que les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action (en euros)	Avoir fiscal par action (en euros)	Revenu global par action (en euros)
2002	9 730 226	2,10	1,05 (50%)	3,15
2003	9 730 226	1,60	0,80 (50%)	2,40
2004	9 869 956	3,20	Néant	3,20

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous demandons de :

- Ratifier la cooptation de M. Heinz Jörg Fuhrmann décidée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 décembre 2005 en remplacement de M. Kunibert Martin. Le mandat de M. Heinz Jörg Fuhrmann prend fin, comme celui de son prédécesseur, avec la présente Assemblée. M. Heinz Jörg Fuhrmann, né en 1956, Docteur-Ingénieur de l'Université Technique de Berlin, a fait toute sa carrière dans l'industrie de l'acier. Il est membre du Directoire de Salzgitter AG, Responsable des Finances.
- Renouveler pour une période de 5 ans prenant fin avec l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010 les mandats de MM. Patrick Boissier, Wolfgang Eging, Heinz Jörg Fuhrmann, Denis Gautier-Sauvagnac et Jean-Paul Parayre qui viennent à échéance avec la présente Assemblée.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à échéance avec la présente Assemblée.

Nous vous proposons de désigner, pour une durée de 6 ans qui prendra fin avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011 :

En tant que Commissaires aux comptes titulaires :

KPMG SA

Représenté par MM. Jean-Paul Vellutini et Philippe Grandclerc
1, Cours Valmy - 92923 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés

Représenté par MM. Bertrand de Florival et Jean-Paul Picard
185, avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine

En tant que Commissaires aux comptes suppléants :

SCP Jean-Claude André et Autres

Les hauts de Villiers
2 bis, rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret
Suppléant de KPMG

Société BEAS

7-9, Villa Houssaye - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Suppléant de Deloitte et Associés

JETONS DE PRESENCE

Le montant annuel maximum des jetons de présence que le Conseil de Surveillance est susceptible de se répartir comme il le juge convenable est fixé actuellement à 230 000 euros (8^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2002).

Il vous est proposé de porter jusqu'à nouvel ordre le montant de cette enveloppe annuelle à 400 000 euros. Cette actualisation est notamment justifiée par le fait que, depuis 2002, l'effectif du Conseil a été porté de 10 à 12 membres, les membres du Comité Financier perçoivent un jeton supplémentaire et que la fonction de Censeur, créée cette année (6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 1^{er} juin 2006), pourra être rémunérée.

RACHAT D' ACTIONS

Votre précédente Assemblée du 7 juin 2005 a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour que la Société Vallourec puisse procéder, le cas échéant, à des rachats de ses propres actions, dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Cette autorisation vient à expiration ce jour. Il nous semble souhaitable de la reconduire pour une nouvelle période prenant fin avec la prochaine Assemblée Générale. Cette reconduction vous est proposée selon des modalités très largement similaires à celles de l'autorisation précédente si ce n'est que, compte tenu de la volatilité récente du titre, il nous a semblé préférable de fixer un prix maximum d'achat par référence à la valeur de l'action à la clôture de la dernière séance précédant l'Assemblée, majorée de 50%, plutôt que d'indiquer un prix en valeur absolue. Il n'est pas indiqué de prix minimum de vente, cette mention n'étant pas obligatoire.

Vallourec serait autorisé à acquérir un maximum de 10% de son capital, soit 1 060 033 actions à ce jour. Compte tenu des 269 749 actions (2,54%) déjà détenues (cf. chapitre 3, paragraphe 3.3.1.1 du document de référence 2005) le rachat porterait sur un nombre maximum de 790 284 actions (7,46%).

Le montant maximum destiné à la réalisation de ce programme est fixé à 750 millions d'euros, par rapport à 40 millions d'euros précédemment, pour tenir compte de l'appréciation du titre dans l'intervalle.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE - EXERCICE 2005

Liste des autres mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société Vallourec

■ Membres du Conseil de Surveillance

Jean-Paul PARAYRE

Date de première nomination : 13 juin 1989 (à l'époque Vallourec est à Conseil d'Administration)

Date du dernier renouvellement : 15 juin 2000

Date d'élection à la Présidence du Conseil de Surveillance : 15 juin 2000

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (Assemblée statuant sur l'exercice 2005)

Né le 5 juillet 1937

Adresse professionnelle : néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- Président du Directoire de PSA Peugeot-Citroën 1977-1984
- Directeur Général puis Président du Directoire de Dumez 1984-1990
- Vice-Président Directeur Général de Lyonnaise des Eaux Dumez 1990-1992
- Vice-Président Directeur Général de Bolloré 1994-1999
- Président-Directeur Général de Saga 1996-1999.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA, Vallourec, Stena Maritime
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun (jusqu'en octobre 2005), Stena International BV, Stena Line (jusqu'en juin 2005)

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA, Vallourec, Stena Maritime
- Administrateur de Bolloré Investissement, Seabulk (jusqu'en septembre 2004), Sea-invest France (jusqu'en septembre 2004), SNEF

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun, Stena International BV, Stena Line, Carillion plc (jusqu'en décembre 2004)

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président des Conseils de Surveillance de Vallourec et Stena Maritime
- Membre des Conseils de Surveillance de Peugeot SA, Vallourec et Stena Maritime
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Seabulk et Sea-invest France

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun, Carillion plc, Stena International BV et Stena Line, Stena UK (jusqu'en septembre 2003)

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président des Conseils de Surveillance de Vallourec et de Stena Maritime
- Membre des Conseils de Surveillance de Peugeot SA, Vallourec et Stena Maritime
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Seabulk et Sea-invest France

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun, SDV Congo, Carillion plc, Stena UK, Stena International BV et Stena Line

Mandats exercés en 2001**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA et Vallourec
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Seabulk et Sea-invest France

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de SDV Congo, SDV Cameroun, Carillion plc, Stena UK, Stena Line, Stena International
- Membre de l'Advisory Board de Candover (jusqu'en avril 2001).

Patrick BOISSIER

Date de première nomination : 15 juin 2000

Date d'élection à la Vice-Présidence : 18 avril 2005

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2005*)

Né le 18 février 1950

Adresse professionnelle : Chantiers de l'Atlantique - Avenue Bourdelle - BP 61775 - 44617 Saint-Nazaire Cedex

Expertise et expérience en matière de gestion

20 ans de direction d'entreprises industrielles dans les domaines de la métallurgie, des biens d'équipement et de la construction navale.

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés en 2003**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria, de Kit Grimpe
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés en 2001**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria, de Kit Grimpe
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec.

Luiz-Olavo BAPTISTA

Date de première nomination : 11 juin 2002

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 24 juillet 1938

Adresse professionnelle : Avenue Paulista 1294, 8° Andar - 01310-915 São Paulo SP (Brésil)

Expertise et expérience en matière de gestion

- Professeur de Droit International, Avocat au Barreau de São Paulo et Arbitre International (OMC, ICSID, UNCC...)
- Docteur en Droit International de l'Université de Paris I
- Professeur Invité de l'Université du Michigan, de l'Université de Paris I et de Paris X
- Professeur de Droit du Commerce International à la Faculté de São Paulo
- Publication de plus d'une vingtaine de livres de Droit International et de Droit du Commerce.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A (jusqu'au 31/10/2005)
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda

- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A (depuis le 25/04/2001)
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S /A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd.

Vincent BOLLORE

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 1^{er} avril 1952

Adresse professionnelle : Tour Bolloré - 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux

Expertise et expérience en matière de gestion

Industriel, Président du groupe Bolloré depuis 1981.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré et Bolloré Participations
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet, Bolloré Média et Havas
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol
- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Havas, Natexis Banques Populaires
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole, de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges SA
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB et Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d'Ivoire et Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré et Bolloré Participations
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet et Bolloré Média
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol

- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l’Odet, Generali France, Natexis Banques Populaires
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d’Administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole, de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l’Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d’IER
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges SA
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB et Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d’Administration de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d’Ivoire et Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d’Afrique Initiatives

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré et Bolloré Participations
- Président du Conseil d’Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l’Odet et Bolloré Média
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d’Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol
- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l’Odet, Tobaccor
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de la Société Anonyme Forestière Agricole, Compagnie des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l’Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie du Cambodge, IER
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges et Selective East Asiatic
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB (Côte d’Ivoire) et Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d’Ivoire et Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d’Afrique Initiatives

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré Participations, Bolloré et Bolloré Média
- Président du Conseil d’Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement et Financière de l’Odet
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d’Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol, et BB Investissement
- Administrateur de la Compagnie des Glénans, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Financière Moncey, Financière de l’Odet, BatScap, Seita et Tobaccor
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de la Société Anonyme Forestière Agricole, Compagnie des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l’Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie du Cambodge, IER
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges, Selective East Asiatic et Socfindel Inc.
- Vice-Président de SOGB (Côte d’Ivoire) et Bereby Finances (Côte d’Ivoire)

- Administrateur de Siat (Congo), Société des Cigarettes gabonaises, Mabucig (Burkina Faso), Socfinasia (Luxembourg), Sogescol (Belgique), SDV Sénégal, SDV Gabon, Centrages, MTOA (Sénégal), SITAB, Socfininter, Financière Privée, Nord Sumatra Investissements, Red Land Roses (Kenya), Socfin, Socfinco, Socfinaf Cy Ltd, Socfinal, Plantations Nord Sumatra Limited, Socfindo, Compagnie Internationale de Cultures, Socfin Plantations Sendirian Berhad (Malaisie), Socfin US Inc., BB Groupe
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte-d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière et Liberian Agricultural Company LAC
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président de Bolloré Investissement, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Bolloré, Rivaud Loisirs Communication, Bolloré Participations
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol, Société Anonyme Forestière Agricole, Société Industrielle et Financière de l'Artois et BB Investissement
- Administrateur de la Compagnie des Glénans, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Omnium Bolloré, BatScap, Fiat France SA, Rivaud Loisirs Communication, Seita
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de la Société Anonyme Forestière Agricole, Compagnie des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie du Cambodge, Compagnie des Caoutchoucs de Padang, IER, Société Financière des Terres Rouges,
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Tobaccor et Coralma International
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges Holding (Luxembourg), Selective East Asiatic et Socfindel Inc.
- Vice-Président de SOGB (Côte d'Ivoire) et Bereby Finances (Côte d'Ivoire)
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière et Liberian Agricultural Company LAC
- Administrateur de Siat (Congo), Société des Cigarettes Gabonaises, Mabucig (Burkina Faso), Socfinasia (Luxembourg), Sogescol (Belgique), SDV Sénégal, SDV Gabon, Centrages, MTOA (Sénégal), SAIT (Sénégal), SITAR, Socfinaf (Kenya), CAITA CI, Socfininter, Financière Privée, Nord Sumatra Investissements, Socfin, Socfinco, Socfinal, Société 3 I, Plantations Nord Sumatra Limited, Socfindo, Caisse Privée de Banque, Compagnie Internationale de Cultures, Socfin Plantations Sendirian Berhad (Malaisie), Socfin US Inc. et BB Groupe SA.

Wolfgang EGING

Date de première nomination : 8 mars 2005

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2005*)

Né le 23 mai 1949

Adresse professionnelle : Mannesmannröhren-Werke GmbH - Wiesenstrasse 36 - D-45473 Mülheim an der Ruhr (Allemagne)

Expertise et expérience en matière de gestion

Management, contrôle de gestion, finance et commercial.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de DMV Stainless SAS
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec SA
- Membre du Conseil d'Administration de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (jusqu'au 23/06/2005)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Mannesmannröhren-Werke GmbH
- Président du Conseil de Surveillance et Membre du Partners Committee Hüttenwerke Krupp Mannesmann GmbH
- Président du Conseil de Surveillance de MHP Mannesmann Präzisrohr GmbH, DMV Stainless BV, Mannesmannröhren Mülheim GmbH
- Président du Comité Consultatif de Mannesmann Line Pipe GmbH
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Borusan Mannesmann Boru Yatirim Holding AS
- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee de Europipe GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Salzgitter Mannesmann Handel GmbH

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de DMV Stainless SAS
- Membre du Conseil d'Administration de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Mannesmannröhren-Werke AG
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee Hüttenwerke Krupp Mannesmann GmbH
- Président du Conseil de Surveillance de MHP Mannesmann Präzisrohr GmbH, DMV Stainless BV, Mannesmannröhren Mülheim GmbH, Mannesmann Robur BV
- Président du Comité Consultatif de Mannesmann Line Pipe GmbH, Salzgitter Mannesmann Altersversorgung Service GmbH
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Borusan Mannesmann Boru Yatirim Holding AS
- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee de Europipe GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Salzgitter Mannesmann Handel GmbH, Salzgitter Mannesmann Forschung GmbH, BMB Vobarno Tubi, Röhrenwerk Gebr. Fuchs GmbH

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de DMV Stainless SAS
- Membre du Conseil d'Administration de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 01/07/2003)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Mannesmannröhren-Werke AG (Vice-Président depuis le 01/04/2003)
- Président du Conseil de Surveillance de MHP Mannesmann Präzisrohr GmbH, DMV Stainless BV, Mannesmannröhren Mülheim GmbH, Mannesmann Robur BV
- Président du Comité Consultatif de Mannesmann Line Pipe GmbH
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Borusan Mannesmann Boru Yatirim Holding AS
- Membre du Directoire de Salzgitter AG (depuis le 01/10/2003)
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee de Europipe GmbH

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de DMV Stainless SAS

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Mannesmannröhren-Werke AG
- Président-Directeur Général de MHP Mannesmann Präzisrohr GmbH
- Président du Conseil de Surveillance de DMV Stainless BV, Mannesmann Robur BV
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Borusan Mannesmann Boru Yatirim Holding AS
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee de Europipe GmbH

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président-Directeur Général de MHP Mannesmann Präzisrohr GmbH
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmann Robur BV.

Michel de FABIANI

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 17 juin 1945

Adresse professionnelle : néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- Président de BP France de 1995 à 2004
- Vice-Président de BP Europe de 1997 à 2004
- CEO joint-venture BP Mobil Europe de 1997 à 2001
- CEO BP Europe de 1991 à 1995.

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de BP France, de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil d'Administration de Star Oil Mali, SEMS Maroc, EBTRANS Luxembourg

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil d'Administration de BP France
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (à partir du 10/06/2004)
- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil d'Administration de Star Oil Mali

Mandats exercés en 2003**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil d'Administration de BP France
- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia (à partir du 01/05/2003)
- Membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance des filiales de BP Europe

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil d'Administration de BP France
- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole
- Membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance des filiales de BP Europe

Mandats exercés en 2001**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil d'Administration de BP France
- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole (à partir du 01/05/2001)
- Membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance des filiales de BP Europe.

Heinz Jörg FUHRMANN

Date de première nomination : 14 décembre 2005

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2005*)

Né le 4 décembre 1956

Adresse professionnelle : SALZGITTER AG - Eisenhüttenstrasse 99 - D-38239 Salzgitter (Allemagne)

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplôme d'Ingénieur Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen (Metallurgie)
- Doctorat d'Ingénieur Technische Universität Berlin (Dr.-Ing.)
- 1983-1994 : Klöckner-Werke AG, Duisburg
- depuis 1995 : Preussag Stahl AG, aujourd'hui Salzgitter AG
- depuis 1996 : Membre du Directoire de Salzgitter AG (depuis 2001 CFO).

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président du Conseil de Surveillance des Ets Robert et Cie SAS (depuis le 08/06/2005)
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (jusqu'au 23/06/2005)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Salzgitter Mannesmann Handel GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke GmbH, Salzgitter Stahl GmbH, Salzgitter Flachstahl GmbH, Öffentliche Lebensversicherung Braunschweig, Öffentliche Sachversicherung Braunschweig, Hansaport Hafenbetriebsgesellschaft mbH, HSP Hoesch Spundwand und Profil GmbH (depuis le 27/05/2005)
- Membre du Conseil de Surveillance et du Partners Committee de Europipe GmbH (depuis le 09/09/2005)
- Comité Consultatif de ThyssenKrupp Gft Bautechnik GmbH (depuis le 17/05/2005)

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance des Ets Robert et Cie SAS
- Membre du Conseil d'Administration de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 01/04/2004)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Salzgitter AG,
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Salzgitter Mannesmann Handel GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke GmbH, Salzgitter Stahl GmbH, Salzgitter Flachstahl GmbH, Öffentliche Versicherung Braunschweig, Hansaport Hafenbetriebsgesellschaft mbH

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance des Ets Robert et Cie SAS

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Salzgitter Handel GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Salzgitter Stahl GmbH, Salzgitter Flachstahl GmbH, Öffentliche Versicherung Braunschweig, Hansaport Hafenbetriebsgesellschaft mbH,
- Membre du Comité Consultatif de Universal Eisen und Stahl GmbH (jusqu'au 04/04/2003)

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance des Ets Robert et Cie SAS

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Salzgitter Handel GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Salzgitter Stahl GmbH, Salzgitter Flachstahl GmbH, HSP Hoesch Spundwand und Profil GmbH (jusqu'au 20/06/2002), Hansaport Hafenbetriebsgesellschaft mbH,
- Membre du Comité Consultatif de Universal Eisen und Stahl GmbH
- Administrateur de Wescol Group plc.

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance des Ets Robert et Cie SAS (depuis le 30/01/2001)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Directoire de Salzgitter AG
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Salzgitter Handel GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Salzgitter Stahl GmbH (depuis le 23/08/2001), Salzgitter Flachstahl GmbH (depuis le 27/07/2001), HSP Hoesch Spundwand und Profil GmbH, Hansaport Hafenbetriebsgesellschaft mbH, Personal-, Produktions- und Servicegesellschaft mbH (jusqu'au 31/12/2001), Verkehrsbetriebe Peine-Salzgitter GmbH (jusqu'au 31/12/2001), Deutsche Erz und Metall Union GmbH (jusqu'au 31/12/2001)
- Membre du Comité Consultatif de Universal Eisen und Stahl GmbH, Hövelmann & Lueg GmbH & Co. KG (jusqu'au 31/12/2001), Peiner Hüttenstoffe GmbH (jusqu'au 31/12/2001), GESIS Gesellschaft für Informationssysteme mbH (du 22/01/2001 au 31/12/2001)
- Administrateur de Steel Dynamics Inc., Wescol Group plc.

Denis GAUTIER-SAUVAGNAC

Date de première nomination : 7 février 1997

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2005*)

Né le 28 mai 1943

Adresse professionnelle : UIMM - 56, avenue de Wagram - 75017 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

– ENA promotion 1967

– Directeur Général d'un groupe agroalimentaire (1979-1985) et Président-Directeur Général de la filiale française d'une banque d'affaires britannique (1990-1993).

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF
- Président GPA Relations du Travail

Mandats exercés en 2003**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec

Mandats exercés en 2001**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Administrateur de SOGEPARC.

François HENROT

Date de première nomination : 8 juin 1999

Echéance du mandat : 31 décembre 2005 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2005*)

Né le 3 juillet 1949

Adresse professionnelle : Banque Rothschild & Cie - 1, avenue de Matignon - 75008 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

- Directeur Général puis Président du Directoire de la Compagnie Bancaire (1985-1995)
- Membre du Conseil de Surveillance de Paribas et Président du Conseil de Surveillance du Crédit du Nord (1995-1997).

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Vallourec

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet, Montupet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet, Montupet, BP France, Teleimage International
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec.

Wolfgang LEESE

Date de première nomination : 11 juin 2002

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 17 juin 1946

Adresse professionnelle : SALZGITTER AG - Eisenhüttenstrasse 99 - D-38239 Salzgitter (Allemagne)

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplôme de sciences économiques (gestion)
- 33 ans d'expérience professionnelle.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Salzgitter AG, Salzgitter AG Stahl und Technologie
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke GmbH, Peiner Träger GmbH, HSP Hoesch Spundwand und Profil GmbH, Salzgitter Flachstahl GmbH, Salzgitter Stahl GmbH
- Membre du Directoire de VDEh/Wirtschaftsvereinigung Stahl
- Membre du Conseil de Surveillance de MAN Nutzfahrzeuge AG
- Membre du Comité Consultatif de Dresdner Bank AG, Norddeutsche Landesbank

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Salzgitter AG, Salzgitter AG Stahl und Technologie
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Peiner Träger GmbH, Salzgitter Stahl GmbH
- Membre du Directoire de VDEh/Wirtschaftsvereinigung Stahl
- Membre du Conseil de Surveillance de MAN Nutzfahrzeuge AG
- Membre du Comité Consultatif de Dresdner Bank AG, Norddeutsche Landesbank

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Salzgitter AG, Salzgitter AG Stahl und Technologie
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Peiner Träger GmbH, Salzgitter Stahl GmbH
- Membre du Directoire de VDEh/Wirtschaftsvereinigung Stahl
- Membre du Conseil de Surveillance de MAN Nutzfahrzeuge AG
- Membre du Comité Consultatif de Dresdner Bank AG, Norddeutsche Landesbank

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Directoire de Salzgitter AG, Salzgitter AG Stahl und Technologie
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Salzgitter Stahl GmbH
- Membre du Directoire de VDEh/Wirtschaftsvereinigung Stahl
- Membre du Conseil de Surveillance de MAN Nutzfahrzeuge AG
- Membre du Comité Consultatif Norddeutsche Landesbank

Mandats exercés en 2001**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères**

- Président du Directoire de Salzgitter AG Stahl und Technologie
- Président du Conseil de Surveillance de Mannesmannröhren-Werke AG, Salzgitter Stahl GmbH
- Membre du Directoire de VDEh/Wirtschaftsvereinigung Stahl
- Membre du Comité Consultatif de Norddeutsche Landesbank.

Thierry MARRAUD

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 30 avril 1942

Adresse professionnelle : Tour Bolloré - 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux

Expertise et expérience en matière de gestion

- 30 années dans le groupe Saint-Gobain, Directeur Financier de Groupe, Directeur Général Branche papier-bois et emballage
- 5 années membre Exécutif du Crédit Lyonnais (1995-2000), CEO de Marsh Mac Lennan France (2001-2002), Directeur Financier du groupe Bolloré depuis 2003.

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, représentant de la Société Financière de Sainte Marine
- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Administrateur d'Havas
- Administrateur, représentant permanent de Financière V, de Bolloré Investissement
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Administration de SFDM
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge, d'IER
- Représentant permanent de Financière de l'Odet, de Saga

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Sorebol

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Président-Directeur Général de la Financière de Sainte Marine
- Représentant permanent de la Financière de l'Odet, de la S.F.P.
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, représentant de la Société Financière de Sainte Marine
- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires

Mandats exercés en 2003**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires
- Président du Directoire de Marsh Mac Lennan.

Jean-Claude VERDIERE

Date de première nomination : 1^{er} juillet 2001

Echéance du mandat : 31 décembre 2006 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2006*)

Né le 11 avril 1938

Adresse professionnelle : néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- 40 années passées dans le Groupe Vallourec, essentiellement en finances / contrôle de gestion
- Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec de 1994 à 2001.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de ValTubes

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (à partir du 01/07/2001)
- Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec (jusqu'au 30/06/2001)
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac.

■ Membres du Directoire

Pierre VERLUCA

Date de première nomination : 12 décembre 2000

Date de nomination à la Présidence du Directoire : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 22 janvier 1944

Adresse professionnelle : Vallourec - 130, rue de Silly - 92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

- Responsable de production chez Ugine Kuhlmann de 1967 à 1973
- Directeur Financier et Administratif à la SADEC (Portugal) de 1973 à 1975
- Membre du Directoire de Vallourec depuis décembre 2000.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de Vallourec
- Président de V & M FRANCE, VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, ValTubes (ex-Sopretac)
- Administrateur de Valtimet, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes membres du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Président du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de V & M Holdings, Vallourec Inc., Vallourec Industries Inc.
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, Vallourec Tubes Canada
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de Vallourec (depuis le 10/06/2004, Directeur Général et Membre auparavant)
- Président de V & M FRANCE (depuis le 10/06/2004, Membre du Conseil auparavant), VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 11/06/2004, Membre du Conseil auparavant), Sopretac (devenu ValTubes) (depuis le 29/06/04, Directeur Général et Administrateur auparavant), Valtubes (du 29/06/2004 jusqu'au 16/12/2004, Directeur Général et Administrateur auparavant)
- Administrateur de Valtimet, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 25/06/2004, Membre du Conseil auparavant)
- Président du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA (depuis le 15/10/2004)
- Président du Conseil d'Administration de V & M Holdings (depuis le 10/06/2004, Administrateur auparavant), Vallourec Inc., Vallourec Industries Inc.
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, Vallourec Tubes Canada
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Directeur Général et Administrateur de Sopretac, Valtubes
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Valti, Valinox Nucléaire (jusqu'au 07/02/2003)
- Membre du Conseil de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL SA
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M Holdings, Vallourec Tubes Canada, VAM PC, Vallourec Industries Inc., Vallourec Inc., VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK

- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Directeur Général et Administrateur de Sopretac, Valtubes
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, Valinox Nucléaire, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Escofier, Valti
- Membre du Conseil de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL SA
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M Holdings, Vallourec Tubes Canada, VAM PC, Vallourec Industries Inc., Vallourec Inc., VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (depuis le 28/06/2002)

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général-Membre du Directoire de Vallourec
- Directeur Général et Administrateur de Sopretac (depuis le 29/06/2001), Valtubes (depuis le 01/07/2001)
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 05/06/2001), VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Composants Automobiles Vitry (depuis le 23/02/2001), Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Escofier, Eurocamus, Jacot, Valti (depuis le 16/02/2001), Valinox Nucléaire (depuis le 23/05/2001)
- Membre du Conseil de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL SA
- Administrateur Délégué de Finalourec (depuis le 18/06/2001)
- Administrateur de : V & M Holdings, VAM PC, Vallourec Industries Inc., VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (depuis le 28/06/2002).

François FABRE

Date de première nomination : 12 décembre 2000

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 18 août 1941

Adresse professionnelle : Vallourec - 130, rue de Silly - 92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

- 40 ans de carrière dans le Groupe (Informatique, Direction usines, Ressources humaines)
- Membre du Directoire depuis fin 2000.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Président de V & M Services, Interfit (jusqu'au 09/09/2005)
- Administrateur et Directeur Général de ValTubes (ex-Sopretac)
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M FRANCE
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, Escofier, Interfit, Valti, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, V & M Holdings, Vallourec Industries Inc., Vallourec Inc., Finalourec
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (jusqu'au 15/03/2005)

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Président de V & M Services, Interfit (depuis le 28/05/2004)
- Administrateur et Directeur Général de Sopretac, Valtubes (jusqu'au 16/12/2004)
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M FRANCE (depuis le 22/06/2004)
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 11/06/2004), Escofier (depuis le 28/05/2004), Valti (depuis le 28/05/2004), Vallourec Composants Automobiles Hautmont (depuis le 28/05/2004), Vallourec Composants Automobiles Vitry (depuis le 28/05/2004), Vallourec Précision Etirage (depuis le 14/06/2004), Vallourec Précision Soudage (depuis le 14/06/2004), VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 25/06/2004, Gérant auparavant)
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, V & M Holdings, Vallourec Industries Inc. (depuis le 10/06/2004), Vallourec Inc. (depuis le 10/06/2004), Finalourec
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Président de V & M Services
- Administrateur et Directeur Général de Sopretac, Valtubes
- Membre du Directoire de V & M FRANCE
- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, V & M Holdings, Finalourec
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Président de V & M Services
- Administrateur et Directeur Général de Sopretac, Valtubes
- Membre du Directoire de V & M FRANCE
- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Cerec (jusqu'au 13/11/2002)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, V & M Holdings, Finalourec
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (depuis le 28/06/2002)

Mandats exercés en 2001

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Président de V & M Services
- Administrateur et Directeur Général de Sopretac, Valtubes
- Membre du Directoire de V & M FRANCE
- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Cerec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M do BRASIL SA, V & M Holdings, Finalourec.

8.1.2 Rapport spécial du Directoire sur les options - Exercice 2005

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'il n'a été attribué aucune option de souscription ou d'achat d'actions Vallourec au cours de l'exercice 2005.

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a autorisé le Directoire, pendant une durée de 5 ans qui a expiré le 14 juin 2005, à attribuer aux dirigeants et/ou aux membres du personnel des sociétés du Groupe des options de souscription (1^{ère} résolution) et/ou des options d'achat (2^{ème} résolution) dans les limites respectives de 4% et 10% du capital social de Vallourec.

Dans le cadre de cette autorisation :

- 178 500 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action Vallourec, ont été attribuées le 15 juin 2000 à 144 bénéficiaires au prix de 38 euros par action, correspondant à 95% de la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la date d'attribution.

Après une période d'indisponibilité de 4 ans, ces options de souscription sont exerçables depuis le 15 juin 2004 pendant une période de 3 ans, qui se terminera le 14 juin 2007 inclus. Compte tenu i) des options exercées entre le 15 juin 2004 et le 31 décembre 2005, soit 163 794 options dont 24 064 en 2005, ii) des options annulées (6 750) depuis la date d'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe) et iii) de l'ajustement consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juillet 2005, le nombre d'options de souscription restant en circulation au 31 décembre 2005 s'élevait à 8 174, soit 0,08% du capital social à cette date, et le prix d'exercice ajusté est désormais fixé à 37,43 euros par action.

- 193 000 options d'achat, donnant droit chacune à l'acquisition d'une action Vallourec, ont été attribuées le 11 juin 2003 à 148 bénéficiaires au prix de 53,65 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d'attribution, sans rabais.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 4 ans, pendant une période de 3 ans commençant le 11 juin 2007 et se terminant le 10 juin 2010 inclus. Compte tenu i) des options annulées (2 750) depuis la date d'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe) et ii) de l'ajustement consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juillet 2005, le nombre d'options d'achat en circulation au 31 décembre 2005 s'élevait à 193 146, soit 1,82% du capital social à cette date, et le prix d'exercice ajusté est désormais fixé à 52,85 euros par action.

Une résolution visant à déléguer au Directoire les autorisations nécessaires pour pouvoir le cas échéant consentir des options d'achat d'actions Vallourec, valable pour une durée de 38 mois, est soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 (11^{ème} résolution).

8.2 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société Vallourec

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, introduit par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière, le Président du Conseil de Surveillance de la Société Vallourec rend compte aux actionnaires, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

A - CONDITIONS DE PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, la situation des membres du Conseil au regard des critères du rapport Bouton, la composition et le fonctionnement des deux Comités (Comité Financier et Comité des Nominations et des Rémunérations) institués au sein du Conseil de Surveillance et les principes de rémunération, sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2005 consacré au Gouvernement d'Entreprise dont le présent rapport fait partie intégrante.

Le nombre de réunions du Conseil est normalement fixé à quatre par an mais des réunions complémentaires peuvent être organisées en fonction de circonstances particulières. C'est ainsi qu'en 2005 le Conseil s'est réuni huit fois, notamment dans le cadre des négociations relatives à l'acquisition de 45% des actions de V & M TUBES. La durée moyenne des réunions est de l'ordre de 3 heures.

Afin de s'assurer de la disponibilité des membres du Conseil, le calendrier des réunions normales est arrêté très tôt. C'est ainsi que ce calendrier est fixé au mois de juin pour l'année suivante et arrêté lors de la réunion du Conseil de septembre. Dans ces conditions le taux de présence effective des membres du Conseil aux réunions est très élevé : pour l'ensemble des réunions de 2005 seules 5 absences ont été relevées. Le taux d'absence des membres du Conseil aux réunions exceptionnelles est un peu plus élevé, mais reste faible : pour les quatre réunions exceptionnelles de 2005 le nombre d'absents n'a pas été supérieur à 2 ou 3 par réunion. Dans tous les cas, réunions normales ou exceptionnelles, les membres absents étaient représentés.

Les membres du Directoire ont été présents à toutes les réunions.

La réunion est confirmée une quinzaine de jours à l'avance par l'envoi d'une lettre de convocation à laquelle est joint l'ordre du jour ainsi que le projet de procès-verbal de la précédente réunion. Les membres du Conseil sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles avant même la réunion du Conseil.

Le Directoire s'efforce de communiquer par avance, dans les jours précédant la réunion du Conseil, les documents d'ordre financier. Lors du Conseil un dossier complet réunissant les documents de support relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour est remis à chaque participant. Dans ce dossier est également inclus le rapport trimestriel du Directoire au Conseil de Surveillance sur la marche de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du code de commerce. Le cas échéant le Conseil s'appuie sur les travaux préliminaires effectués par le Comité Financier ou le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le Conseil se tient en français, une traduction simultanée étant assurée pour les membres allemands.

Les débats sont animés par le Président du Conseil de Surveillance qui veille notamment à ce que chacun exprime son avis sur les sujets importants. Dans les rares cas où un membre du Conseil est concerné personnellement par l'un des sujets traités, au sens de l'article L. 225-86 du code de commerce, il quitte la séance pendant le débat.

Au cours de l'année 2005, les Commissaires aux comptes de la Société Vallourec ont assisté aux séances du Conseil qui ont arrêté les comptes annuels et semestriels.

Après la première évaluation du fonctionnement du Conseil réalisée début 2003, une nouvelle évaluation a été réalisée en mars/avril 2006 sur la base d'un questionnaire mis à jour. Il est à noter que pour répondre à une demande d'organisation périodique de visite de sites formulée par une majorité des membres du Conseil lors de l'évaluation du fonctionnement du Conseil début 2003, une réunion s'est tenue en avril 2005 à Belo Horizonte (Brésil) et a permis aux participants de visiter l'ensemble des installations de V & M do BRASIL SA (tuberie, aciérie, mine, forêt).

B - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne a pour but de fournir une assurance raisonnable, grâce à un ensemble de processus et de procédures mis en œuvre par le personnel du Groupe Vallourec, que les trois objectifs suivants pourront être atteints :

- Réalisation optimale des opérations,
- Fiabilité des informations financières,
- Conformité aux lois et règlements en vigueur.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant donner une garantie absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement éliminés ou maîtrisés.

2. Description des procédures de contrôle interne

2.1 Des procédures de contrôle interne adaptées aux spécificités du Groupe Vallourec

L'organisation du Groupe Vallourec repose de longue date sur la décentralisation. Cette approche est particulièrement bien adaptée à la dimension internationale du Groupe, accentuée en 1997 par la création de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES.

Dès lors, la mise en œuvre de contrôles internes appropriés en matière de gestion des risques, de contrôle financier et de respect des dispositions légales, relève de la responsabilité des dirigeants de chaque filiale du Groupe.

Pour assurer la cohérence du Groupe à travers le monde, la Direction Générale s'appuie sur des directions fonctionnelles qui établissent les procédures nécessaires au bon fonctionnement des activités de contrôle, émettent des instructions et s'assurent de leur application.

Les fonctions clés et leurs procédures de contrôle ont été recensées comme suit.

2.2 Procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable et financière

2.2.1 Reporting financier et comptable

L'information financière et comptable est élaborée de manière centralisée sur la base des états financiers des filiales, retraités aux normes du Groupe. Cette remontée d'information est assurée par un logiciel de reporting et de consolidation implanté dans toutes les filiales consolidées (nouvelle version MAGNITUDE installée en juillet 2004).

Ce logiciel est compatible avec les nouvelles normes comptables IFRS que Vallourec a adoptées à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les reportings sont mensuels et effectués dans le mois qui suit, tandis que les consolidations comptables exhaustives sont trimestrielles et effectuées dans les deux mois qui suivent. Les consolidations semestrielles et annuelles sont publiées sous la responsabilité de la Direction Générale sous le contrôle du Comité Financier et des Commissaires aux comptes.

Le suivi des engagements hors bilan est intégré au processus de consolidation trimestrielle.

2.2.2 Information financière externe

La communication financière à des tiers repose trimestriellement sur la publication des ventes consolidées du Groupe et semestriellement sur les états financiers arrêtés par le Directoire, soumis au Conseil de Surveillance et revus par les Commissaires aux comptes.

2.2.3 Trésorerie et financement

Les opérations de trésorerie sont du ressort des sociétés filiales, dans le cadre de procédures et de délégations bien définies. Tout écart par rapport aux règles générales nécessite l'accord préalable de la Direction financière du Groupe.

Les décisions relatives aux financements et placements à plus d'un an sont du ressort de celle-ci. Les financements et placements à moins d'un an sont délégués aux filiales selon une procédure Groupe précise : qualité des banques, placements sans risque, suivi des garanties financières données.

Les opérations en devises ou de couverture de changes sont également régies par des règles émises par la Direction financière du Groupe.

Un suivi mensuel des dettes, placements et opérations de change des filiales est assuré par un reporting effectué par le trésorier du Groupe et communiqué à la Direction Générale.

2.2.4 Procédures et instructions

Dans l'objectif de maintenir une information financière et comptable de qualité, Vallourec a émis des procédures et des instructions adaptées aux filiales françaises ou étrangères. Ces procédures sont regroupées par thème et traitent essentiellement de problèmes comptables, de trésorerie, de reporting, et depuis 2004, du référentiel IFRS.

Ces procédures sont regroupées sur un site intranet qui peut être consulté par l'ensemble de la communauté financière du Groupe.

Une auto-évaluation des procédures comptables et financières a été initiée à la fin de 2003. Elle repose sur un questionnaire inspiré du rapport COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), référentiel reconnu dans le domaine du contrôle interne. L'enquête effectuée par le département d'audit interne du Groupe a porté sur les sociétés consolidées par intégration globale. L'ensemble des cycles comptables a été analysé : comptes achats – fournisseurs, ventes – clients, stocks, banques, paie et immobilisations corporelles.

Les auto-évaluations des contrôles comptables ont fait l'objet d'un diagnostic par filiale. Chacune d'elles a reçu une synthèse des points à améliorer et a préparé un plan d'actions pour chaque point faible avéré dont le risque d'occurrence est considéré comme significatif. Les dirigeants des sociétés concernées ont été tenus informés de ces évaluations et des plans d'actions arrêtés au niveau de l'entité.

Si les actions de progrès, dont la mise en œuvre a commencé dès 2004, varient d'une entité à l'autre, les plus fréquentes ont trait à l'organisation d'un inventaire des immobilisations, au paramétrage complémentaire des accès aux fichiers informatiques (SAP) et à la description des procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable.

2.2.5 Audit interne

La Direction de l'audit interne et du contrôle financier est rattachée à la Direction financière du Groupe. Elle intervient auprès des filiales selon un plan d'audit afin notamment d'apprécier et d'améliorer la fiabilité de l'information comptable et financière.

Vallourec dispose également d'une équipe localisée chez V & M do BRASIL SA dont le plan d'audit est validé par la Direction de l'audit interne et dont le champ d'investigation porte principalement sur les procédures de contrôle interne.

Il peut être fait appel à des cabinets extérieurs dans le cadre de missions ponctuelles.

L'audit interne coordonne également les relations avec les auditeurs externes qui sont pour la plupart affiliés à des réseaux d'audit internationaux.

2.3 Autres processus clés analysés

2.3.1 Investissements industriels

La Direction des investissements et de la technologie Groupe est rattachée à la Direction Générale. Elle rend compte des investissements à un Comité créé en 2005 et composé du Président

du Directoire et de la Direction Générale. Elle examine le contenu des projets d'investissements proposés par les sites dans le cadre des plans industriels et marketing des divisions. Après validation par celle-ci, les décisions et autorisations d'engager un projet sont prises par le Conseil de la filiale concernée.

Des contrôles a posteriori sont effectués annuellement sur les dépenses et la rentabilité des acquisitions. Leurs résultats ainsi que la mesure des performances des acquisitions sont portés à la connaissance des Présidents de division.

Des procédures Groupe définissent les méthodes de préparation des dossiers d'investissement et de sélection des projets, les demandes d'autorisation et les contrôles nécessaires pour s'assurer du respect du budget, du calendrier et de la tenue des objectifs. En 2005, ces procédures ont été complétées par des aspects concernant la technologie et les achats.

2.3.2 Qualité

Vallourec dispose d'une Direction de la qualité Groupe. Celle-ci a bâti des systèmes de gestion de la qualité, décrits dans des manuels, en référence à la norme ISO 9000. Ces systèmes sont appliqués dans tous les sites de production.

Le contrôle du respect des procédures qualité est effectué par le service d'audit qualité du Groupe et par des organismes externes indépendants. Les conclusions de ces audits sont analysées et font l'objet d'actions correctives.

2.3.3 Environnement

Dans le cadre du développement durable, une Direction environnement a été créée en 2002. Elle est chargée de coordonner et d'animer les actions en matière d'environnement et s'appuie sur des responsables environnement locaux dont les actions visent la conformité réglementaire.

Elle effectue des audits et a mis en place un tableau de bord environnement qui permet de suivre périodiquement les principaux paramètres.

Une charte de développement durable a été publiée en 2004 et un rapport interne sur l'environnement est établi chaque année.

A fin 2005, treize sites sont certifiés ISO 14001 : quatre en Allemagne, trois au Brésil, trois aux Etats-Unis, deux en France et un en Grande-Bretagne.

Afin d'améliorer le management environnemental, la politique du Groupe est d'étendre la certification ISO 14001 au plus grand nombre de sites d'ici fin 2007, en mettant l'accent d'abord sur la France.



En 2005, un site français a mis en place un plan de surveillance des émissions de CO₂ dans le cadre de la première application du plan national d'allocation de quotas (PNAQ). Celles-ci font l'objet d'une déclaration annuelle vérifiée par un organisme agréé, et validée par l'Inspection des installations classées.

2.3.4 Recherche et développement

La Direction de la recherche et du développement a établi des procédures Groupe concernant la gestion des programmes de développement de nouveaux produits et procédés industriels. Les processus ainsi définis sont appliqués de manière homogène par les entités concernées.

Ces procédures incluent les aspects concernant la propriété industrielle et ont pour objet la formalisation des démarches de projet et d'industrialisation.

Chaque année, des audits sont effectués par la Direction qualité du Groupe.

2.3.5 Achats

Depuis 2005, la Direction des achats du Groupe a un rôle étendu au renforcement de l'organisation de la fonction et à l'amélioration de sa performance. Elle autorise avec la Direction des investissements les acquisitions les plus importantes. Elle est plus souvent partie prenante aux négociations de matières premières, d'énergie ou d'investissements. Celles-ci sont en général sous la responsabilité directe du Directeur Général de chaque société.

Le service d'audit interne des achats du Groupe effectue des contrôles, diffuse les bonnes pratiques et fait évoluer les procédures dans ce domaine.

2.3.6 Systèmes d'information

La Direction des systèmes d'information tend à intégrer et rendre homogènes les logiciels.

Dans un nombre important de filiales, la plupart des traitements informatiques sont effectués avec des progiciels intégrés (SAP).

Les systèmes d'information de l'ensemble des filiales françaises sont gérés par une structure unique, le Centre des Techniques d'Information Vallourec (CTIV). En 2005, ce dernier a continué à faire évoluer le plan de secours portant sur la sécurisation des systèmes informatiques.

2.3.7 Ressources humaines

La Direction des ressources humaines du Groupe organise, à son niveau, la gestion des carrières et le développement des compétences pour les postes à fort niveau de responsabilité ou de compétence

technique. Elle réalise des études comparatives avec les pratiques du marché dans un certain nombre de secteurs.

Elle contrôle le respect des réglementations sociales, les données relatives aux effectifs et à la sécurité, assure la collecte et la diffusion de tableaux de bord.

Dans chaque pays, les responsables des ressources humaines veillent au respect des réglementations nationales spécifiques.

En Allemagne, l'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les mines du 21 mai 1951.

2.3.8 Relations commerciales

Dans l'objectif de formaliser ou de préciser un certain nombre de pratiques en matière de relations contractuelles avec ses clients, Vallourec a émis une procédure traitant de la gestion des risques clients : limites de crédit et délégations, assurance-crédit.

La Direction juridique a effectué une analyse des conditions juridiques applicables aux contrats de vente passés par les filiales avec leurs clients. Ces filiales disposent de documents types définissant les conditions auxquelles elles ont pour objectif de soumettre leurs contrats de vente afin de réduire le niveau de risque. Ces documents types font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique.

2.3.9 Assurances

Les risques industriels sont couverts par deux assurances Groupe : une assurance dommages (dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages) et une assurance responsabilité civile (responsabilité à la suite de préjudices causés à des tiers pendant l'exploitation ou après livraison ou prestation).

3. Démarche de progrès continu

Vallourec a procédé dès le dernier trimestre 2003 à l'auto-évaluation des procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable et financière, des ressources humaines, de l'environnement, des achats, de la recherche et développement, des systèmes d'information et des conditions juridiques applicables aux contrats de vente passés par des filiales avec leurs clients.

Ces auto-évaluations ont permis d'établir des actions de progrès qui ont commencé à être mises en œuvre en 2004 dans les filiales, sous la supervision des directions fonctionnelles.

Cette démarche d'amélioration progressive des procédures de contrôle interne s'est poursuivie en 2005 et continuera en 2006.

8.3 Rapports des Commissaires aux comptes

8.3.1 Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vallourec, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note I de l'annexe aux comptes annuels, relative aux règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des actifs en application des règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06 applicables en France depuis le 1^{er} janvier 2005.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer de ces estimations. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels au 31 décembre 2005, nous avons considéré que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, les titres de participation et les provisions pour risques et charges étaient susceptibles d'une justification de nos appréciations.

- S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans la note II de l'annexe aux comptes annuels, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction et avons revu les calculs effectués par votre société.
- Concernant les provisions pour risques et charges, dont les modalités de constitution sont décrites dans la note II de l'annexe aux comptes annuels, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, la description des risques éventuels significatifs dont la société a connaissance à la clôture, et revu le caractère approprié des informations données dans la note III de l'annexe aux comptes annuels.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et celles relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES

Bertrand de Florival Bernard Scheidecker

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

Philippe Hontarrède Christine Staub

8.3.2 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Avec Salzgitter Mannesmann

Personnes concernées : Messieurs Wolfgang Eging, Kunibert Martin et Wolfgang Leese

Lors de ses réunions du 20 janvier, du 8 mars, du 18 avril et du 27 avril 2005, votre Conseil de Surveillance a suivi et approuvé l'avancement et la finalisation des négociations entre Vallourec et les sociétés Mannesmannröhren-Werke GmbH (MRW) et Salzgitter AG, actionnaires de Vallourec, concernant l'acquisition par Vallourec de la participation de 45% détenue par ces sociétés dans la filiale commune V & M TUBES.

Le Conseil de Surveillance a notamment donné son accord sur le prix d'acquisition de cette participation fixé à 545 M€ et entériné le fait que la réalisation de cette transaction aurait pour conséquence de rendre caduc l'accord de co-entreprise signé entre Vallourec et MRW en 1997, en particulier les clauses de ce contrat portant sur les « domaines réservés » et le changement de contrôle.

Le même Conseil de Surveillance du 27 avril 2005 a également donné son accord à la cession parallèle à Salzgitter Mannesmann de 10% des actions de l'aciérie allemande HKM détenue par V & M TUBES, celle-ci conservant une participation de 20% dans cette aciérie ainsi que les droits y attachés concernant l'acier produit par cette aciérie.

Les principales dispositions de cette cession ont été exposées lors de l'Assemblée Générale annuelle du 7 juin 2005 et figurent dans le document de référence de l'exercice 2004 notamment au chapitre 4, paragraphe 4.8 (« accord entre Vallourec et Mannesmannröhren-Werke concernant l'acquisition de 45% de V & M TUBES ») ainsi que dans le rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée.

Dans le cadre de l'acquisition des 45% de V & M TUBES, le Conseil de Surveillance a également donné son accord, lors de sa réunion du 27 avril 2005, à la signature d'un ensemble contractuel portant sur la transformation d'un volume annuel maximum de 132 000 tonnes de ronds d'acier en ébauches de tubes destinées à être ré-étirées par Salzgitter/Mannesmann, comprenant un contrat de fourniture d'ébauches par V & M TUBES au groupe Salzgitter Mannesmann.

Le contrat de fourniture d'ébauches, qui expirera le 31 décembre 2017, est assorti d'un contrat de pénalité dont le montant, susceptible d'être mis à la charge de V & M TUBES en cas d'inexécution de certaines de ses obligations, a été fixé à la somme maximale de 60 M€ et décroît à partir de 2011.

Avec Messieurs Pierre Verluca et François Fabre, membres du Directoire

Votre Conseil de Surveillance du 14 septembre 2005 a examiné et approuvé, sur rapport du Comité des Nominations et des Rémunérations, un projet de régime de « garantie de ressource des retraités des sociétés Vallourec et Setval », assuré auprès de AXA France Vie.

Votre Conseil de Surveillance a constaté que le bénéfice de ce régime de retraite à prestations définies financé par l'entreprise et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec et/ou de Setval, permet, dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables, de compléter les ressources des cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur



retraite. La société s'engage à verser aux intéressés une rente viagère d'un niveau prédéterminé, directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20% du salaire moyen hors boni des trois dernières années et limitée à quatre plafonds annuels de sécurité sociale.

Le Conseil prenant acte que les membres du Directoire de Vallourec sont susceptibles de bénéficier des droits s'ils achèvent leur carrière au sein du Groupe, a délibéré conformément aux dispositions de l'article L. 225.86 du Code du Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec Rothschild & Cie

Votre Conseil de Surveillance du 20 janvier 2005 a autorisé la prolongation de la mission d'assistance, initialement confiée à Rothschild & Cie par votre Conseil de Surveillance du 4 mars 2003, jusqu'au terme de l'acquisition de la participation de 45% dans V & M TUBES, moyennant le versement d'une commission forfaitaire complémentaire de 1 500 000 euros H.T., dont la moitié au titre des prestations effectuées dans le cours du second semestre 2004. Le montant des honoraires ainsi pris en charge par votre Société au titre de l'exercice 2005 s'est élevé à 750 000 euros H.T.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

Philippe HONTARREDE Christine STAUB

CALAN RAMOLINO et ASSOCIES

Bertrand de FLORIVAL Bernard SCHEIDECKER

8.3.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Vallourec relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées par la société qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé au paragraphe A-2.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer de ces estimations. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2005, nous avons considéré que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, les actifs corporels et incorporels à long terme, les écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, les engagements de retraite et les instruments financiers étaient susceptibles d'une justification de nos appréciations.

- Concernant les modalités d'évaluation des principaux actifs corporels et incorporels à long terme et des écarts d'acquisition, décrites aux paragraphes A-2.6 à A-2.10 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction et nous avons revu les calculs effectués par votre société tels qu'expliqués dans les notes 1 et 2 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Concernant les provisions pour risques et charges, dont les modalités de constitution sont décrites au paragraphe A-2.12 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, la description des risques éventuels significatifs dont le groupe a connaissance à la clôture, et revu le caractère approprié des informations données dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Concernant les engagements de retraites, dont les modalités de constitution sont décrites au paragraphe A-2.13 de l'annexe aux comptes consolidés, et qui ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes, nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à revoir le caractère approprié des informations données dans la note 16 de l'annexe aux comptes consolidés.



- Concernant les instruments financiers dont les modalités de comptabilisation et de présentation sont exposées au paragraphe A-2.16 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons apprécié la documentation établie par votre société justifiant notamment la classification des instruments financiers, les relations de couverture ainsi que leur efficacité, et revu le caractère approprié des informations données dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

Bertrand de Florival Bernard Scheidecker

Philippe Hontarrède Christine Staub

8.3.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux procédures de contrôle interne

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE VALLOUREC, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vallourec et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

Bertrand de Florival Bernard Scheidecker

Philippe Hontarrède Christine Staub



8.4 Rapport du Conseil de Surveillance

En 2005 les performances de Vallourec ont à nouveau et fortement progressé. Le chiffre d'affaires consolidé en hausse de 42% s'établit à 4 307 millions d'euros ; le résultat brut d'exploitation en hausse de 133% s'élève à 1 061 millions d'euros ; le ratio résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires atteint le niveau record de 24,6%.

Au cours de cet exercice le Groupe a aussi franchi une étape essentielle dans son développement en s'assurant du contrôle total de sa filiale V & M TUBES. Ainsi Vallourec a désormais la pleine maîtrise de sa stratégie. Comme annoncé cette acquisition a contribué à la progression du résultat net part du Groupe qui a plus que triplé à 473 millions d'euros. Il aurait été de 577 millions d'euros si l'achat des 45% du capital de V & M TUBES avait été effectif au 1^{er} janvier.

Le Conseil réitère ses félicitations au Directoire et, à travers lui, à l'ensemble du personnel pour ces performances à tous égards remarquables qui illustrent la mobilisation de toutes les énergies du Groupe.

Le Conseil a examiné le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice 2005 ainsi que les divers documents qui y sont joints et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la Société et du Groupe et n'appellent pas de remarque.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Le Directoire vous propose la distribution d'un dividende de 11,20 euros par action, en très forte progression par rapport au dividende de 3,20 euros par action versé l'année dernière, qui était déjà le double du dividende de l'année précédente. Compte tenu de l'acompte de 4 euros par action déjà payé en octobre 2005 il sera donc versé un solde de 7,20 euros par action le 5 juillet prochain. Il sera examiné, lors de l'arrêté des comptes du premier semestre 2006, la possibilité d'allouer dans le courant du second semestre un acompte sur le dividende de l'exercice 2006.

Parmi les résolutions qui sont soumises à votre vote dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire il vous est demandé d'approuver les opérations mentionnées dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues ou poursuivies

au cours de l'exercice. Celles-ci sont principalement liées à l'acquisition de 45% des actions de V & M TUBES auprès de Salzgitter Mannesmann, dont trois représentants siègent au Conseil de Surveillance de Vallourec.

M. Kunibert Martin qui a pris sa retraite a démissionné le 14 décembre 2005 de son mandat de membre du Conseil. Le Conseil de Surveillance tient à exprimer ses vifs remerciements à M. Kunibert Martin pour l'intérêt qu'il a porté à Vallourec avant même sa nomination au Conseil en 2001, dès les études préliminaires à la création de V & M TUBES en 1997, ainsi que pour sa contribution aux travaux de celui-ci, notamment dans le cadre du Comité Financier depuis 2002. Le Conseil a coopté M. Heinz Jörg Fuhrmann en remplacement de M. Kunibert Martin. M. Heinz Jörg Fuhrmann qui a fait toute sa carrière dans l'industrie de l'acier est membre du Directoire de Salzgitter, Responsable des Finances.

Les mandats de membres du Conseil de Surveillance de MM. Patrick Boissier, Wolfgang Eging, Heinz Jörg Fuhrmann, Denis Gautier-Sauvagnac et Jean-Paul Parayre arrivent à échéance avec la présente Assemblée. Il vous est proposé de les renouveler pour une période de cinq ans prenant fin avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Les mandats de vos Commissaires aux comptes arrivent également à échéance. A l'issue d'un processus de sélection piloté par le Comité Financier du Conseil de Surveillance, celui-ci a décidé de vous proposer de reconduire Deloitte & Associés (jusqu'à présent représenté par le Cabinet Calan, Ramolino et Associés) et de nommer KPMG SA en tant que nouveau Commissaire aux comptes.

Enfin, il vous est proposé de renouveler l'autorisation annuelle de rachat d'actions dans des conditions qui nous apparaissent tout à fait classiques.

Les autres résolutions qui sont proposées à votre vote n'appellent pas de commentaire et nous vous invitons à les approuver.

Le Conseil de Surveillance a également pris connaissance des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire, ainsi que du texte du rapport du Directoire à cette Assemblée. Bien qu'aucune de ces décisions n'implique un rapport du Conseil de Surveillance, nous vous confirmons avoir examiné avec grande attention ces résolutions et vous invitons également à les approuver.

8.5 Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 - Résolutions

PREMIERE RESOLUTION *(Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce, déclare approuver les opérations mentionnées dans ce rapport et prend acte en tant que de besoin de la continuation au cours de l'exercice des conventions autorisées antérieurement.

DEUXIEME RESOLUTION *(Approbation des comptes sociaux et du rapport de gestion du Directoire)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve le rapport de gestion du Directoire, ainsi que les comptes sociaux tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 14 144 934,26 euros.

TROISIEME RESOLUTION *(Approbation des comptes consolidés)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 632 389 milliers d'euros.

QUATRIEME RESOLUTION *(Affectation du résultat)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve l'affectation du résultat proposée par le Directoire.

Elle décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice à hauteur de 1 460 752 euros à la réserve légale et d'affecter le solde soit 12 684 182,26 euros, augmenté d'une somme de 106 039 536,14 euros prélevée sur le poste « report à nouveau » pour 101 916 198,73 euros et sur le poste de réserves générales pour 4 123 337,41 euros soit un montant total de 118 723 718,40 euros, à la distribution d'un dividende.

Il est rappelé que lors de la délibération du Directoire du 14 septembre 2005, il a été déjà réparti un acompte sur dividende de 4 euros par action (soit un montant global de 41 322 332 euros). Cet acompte a été mis en paiement le 12 octobre 2005.

Il sera ainsi versé à chacune des 10 600 332 actions constituant le capital social au 31 décembre 2005 un solde de 7,20 euros, correspondant à un dividende total versé à chaque action au titre de l'exercice 2005 de 11,20 euros.

L'Assemblée précise que la Société ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détiendrait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant sera reporté à nouveau. En conséquence, l'Assemblée donne mandat au Directoire pour réviser le cas échéant le montant définitif de la distribution effective et le montant définitif du report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement le 5 juillet 2006.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France la suppression de l'avoir fiscal.



L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action (en euros)	Avoir fiscal par action (en euros)	Revenu global par action (en euros)
2002	9 730 226	2,10	1,05 (50%)	3,15
2003	9 730 226	1,60	0,80 (50%)	2,40
2004	9 869 956	3,20	Néant	3,20

CINQUIEME RESOLUTION *(Ratification de la nomination de M. Heinz Jörg Fuhrmann en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Kunibert Martin démissionnaire)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, ratifie, conformément à l'article L. 225-78 du code de commerce, la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance lors de sa délibération du 14 décembre 2005, aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, de M. Heinz Jörg Fuhrmann, en remplacement de M. Kunibert Martin par suite de la démission de celui-ci, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

SIXIEME RESOLUTION *(Renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Patrick Boissier pour une durée de cinq (5) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

SEPTIEME RESOLUTION *(Renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Wolfgang Eging pour une durée de cinq (5) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

HUITIEME RESOLUTION *(Renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Heinz Jörg Fuhrmann pour une durée de cinq (5) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

NEUVIEME RESOLUTION *(Renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Denis Gautier-Sauvagnac pour une durée de cinq (5) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

DIXIEME RESOLUTION *(Renouvellement de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Paul Parayre pour une durée de cinq (5) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

ONZIEME RESOLUTION *(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Barbier Frinault & Autres et décide de ne pas la renouveler dans ses fonctions.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Surveillance, décide de nommer KPMG – domicilié 1, Cours Valmy - 92923 Paris-La Défense Cedex – en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

DOUZIEME RESOLUTION *(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Calan, Ramolino et Associés et décide de ne pas le renouveler dans ses fonctions.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Surveillance, décide de nommer Deloitte & Associés dont le siège est 185, avenue Charles-de-Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

TREIZIEME RESOLUTION *(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de M. Jean-Marc Besnier et décide de ne pas le renouveler dans ses fonctions.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Surveillance, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de KPMG, la SCP Jean-Claude André & Autres domicilié Les hauts de Villiers, 2 bis, rue de Villiers à 92300 Levallois-Perret, pour la durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

QUATORZIEME RESOLUTION *(Renouvellement d'un Commissaire aux comptes suppléant)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS Sarl et décide de la renouveler dans ses fonctions en tant que Commissaires aux comptes suppléant de Deloitte & Associés pour

la durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

QUINZIEME RESOLUTION *(Mise à jour du montant des jetons de présence)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, fixe à 400 000 euros le montant global maximal annuel des jetons de présence susceptible d'être alloué au Conseil de Surveillance pour l'exercice 2006 et chaque exercice suivant jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

SEIZIEME RESOLUTION *(Autorisation d'un programme de rachat d'actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance autorise le Directoire, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et dans le respect des conditions définies dans les articles 241-1 à 241-8 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, à acheter des actions de la Société en vue :

- de leur attribution ou de leur vente (i) dans le cadre des dispositions des articles L. 225-179 et suivants du code de commerce, ou (ii) dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise, ou (iii) en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, ou
- de l'animation du marché ou la liquidité de l'action, par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, ou
- de la remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, ou
- de la remise dans le cadre de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ou
- de leur annulation, cette décision impliquant toutefois une autre autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée et tenue postérieurement à ce jour,



- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10% des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par le Directoire, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il appréciera, par tous moyens en bourse ou de gré à gré, notamment par intervention sur ou hors marché, offre publique d'achat ou d'échange ou achats de blocs y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise, cédée, échangée ou transférée par voie de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat. Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront avoir lieu en période d'offre publique dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et sous réserve des dispositions de l'article 631-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatif aux « fenêtres négatives ».

Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à la valeur de l'action à la clôture de la dernière séance de bourse précédant cette Assemblée, majorée de 50%.

L'Assemblée Générale délègue au Directoire, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence d'éventuelles opérations financières sur la valeur de l'action. Notamment en cas d'opération sur le capital, en particulier en cas de division ou de regroupement des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution d'actions gratuites, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération.

L'Assemblée décide en outre, qu'en cas d'offre publique sur les titres de la Société, réglée intégralement en numéraire, la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat d'actions.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations et pour en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tous ordres de bourse,

conclure tous accords, en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, procéder à l'ajustement prévu par la réglementation en vigueur en cas d'achat d'actions à un prix supérieur au cours de bourse.

Le Directoire est expressément autorisé à déléguer à son Président, avec faculté pour ce dernier de sous-déléguer à une personne qu'il avisera, l'exécution des décisions que le Directoire aura prises dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation restera valable pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour.

Elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2005.

8.6 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2005 en milliers d'euros (m€)

Sociétés	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				brute	nette					
A) Filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Vallourec (soit 2 120 m€)										
Filiales (50% au moins)										
Sociétés françaises										
Setval 130, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt 322 593 104 RCS Nanterre	6 000	1 708	100	6 098	6 098	-	-	45 009	1 091	-
ValTubes 130, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt 682 001 771 RCS Nanterre	100 323	76 455	100	216 323	216 323	-	-	27	42 198	3 010
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES 130, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt 411 373 525 RCS Nanterre	473 991	422 908	100	833 982	833 982	21 192	-	-	201 757	-
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
I. Filiales (50% au moins)										
a) Sociétés françaises										
b) Sociétés étrangères										
II. Participations (10 à 50%)										
a) Sociétés françaises										
b) Sociétés étrangères										
				54	40					198
				1 338	941					440
				-	-					-
				-	-					13



8.7 Sociétés contrôlées directement ou indirectement au 31 décembre 2005 (Loi L. 233-3 du code de commerce)

I - Contrôle direct :

Dénomination	% détenu	Dénomination	% détenu
■ ASSURVAL	99,00		
■ SETVAL	100,00	■ FINALOUREC (Luxembourg)	99,99
■ VALSEPT	100,00	■ VALLOUREC Inc. (USA)	100,00
■ VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	100,00	■ VALLOUREC TUBES CANADA (Canada)	100,00
■ ValTubes	100,00		

II - Contrôle indirect par :

Dénomination	% détenu	Dénomination	% détenu
ValTubes		VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	
■ CEREC	100,00	■ OMSCO (USA) (via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
■ ESCOFIER TECHNOLOGIE	100,00	■ PEISA (Mexique)	100,00
■ INTERFIT	100,00	■ PRINVER (Mexique)	100,00
■ METALS PROCESS SYSTEMS	99,70	■ VALLOUREC INDUSTRIES Inc. (USA)	
■ SIDRO ROHRBOGEN GmbH (Allemagne)	100,00	(via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
■ SOPRENEUF	100,00	■ VALLOUREC ITALIANA Srl	50,00
■ SPECITUBES	100,00	(d'autres filiales détiennent le solde)	
■ VALINOX NUCLEAIRE	100,00	■ VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE	99,36
■ VALLOUREC BENELUX (Belgique)	99,96	■ VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY GmbH	
■ VALLOUREC GmbH (Allemagne)	100,00	(Allemagne) (via V & M DEUTSCHLAND GmbH)	100,00
■ VALLOUREC NORDEN (Suède)	100,00	■ VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK Ltd (GB)	99,37
■ VALLOUREC COMPOSANTS		■ VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc. (USA)	100,00
AUTOMOBILES HAUTMONT	100,00	■ VALLOUREC & MANNESMANN TUBES CORP. (USA)	
■ VALLOUREC COMPOSANTS		(via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
AUTOMOBILES VITRY	100,00	■ V & M CHANGZHOU Co. Ltd (Chine)	100,00
■ VALLOUREC PRECISION ETIRAGE	100,00	■ V & M do BRASIL SA (Brésil)	99,41
■ VALLOUREC PRECISION SOUDAGE	100,00	■ V & M FRANCE (d'autres filiales détiennent le solde)	99,00
■ VALLOUREC UK Ltd (GB)	100,00	■ V & M DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne)	100,00
■ VALTI	100,00	■ V & M SERVICES	100,00
■ VALTIMET	51,30	■ V & M ONE Sarl (via V & M SERVICES)	100,00
		■ V & M STAR (via V & M ONE)	80,53
		■ VAM FAR EAST Pte Ltd (Singapour)	51,00
		■ VAM PREMIUM CONNECTIONS Inc. (Canada)	100,00
		■ VAM PTS (USA) (via Vallourec Industries Inc.)	51,00
VALINOX NUCLEAIRE			
■ VALINOX NUCLEAR (USA)	100,00		
VALTIMET		V & M do BRASIL SA	
■ VALINOX ASIA (via VALTIMET)	65,83	■ V & M FLORESTAL Ltda	100,00
■ VALTIMET Inc. (USA) (via VALTIMET)	100,00	■ V & M MINERAÇÃO Ltda	100,00
VALINOX ASIA			
■ CHANGZHOU VALINOX GREAT WALL (Chine)	100,00		
VALTI			
■ VALTI GmbH (Allemagne)	100,00		

AUCUNE SOCIETE CONTROLEE NE POSSEDAIT D'ACTION D'AUTOCONTROLE AU 31 DECEMBRE 2005

8.8 Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2005 en milliers d'euros (m€)

Désignation de la société	Nombre de titres et valeur nominale	Valeur d'inventaire
I - ACTIONS ET PARTS		
a) Participations françaises		
Setval	399 998 parts de 15 €	6 098
ValTubes	6 688 181 actions de 15 €	216 323
Valsept	2 500 actions de 15 €	32
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	31 599 402 actions de 15 €	833 982
b) Participations étrangères		
Finalourec	47 995 actions de 4,58 €	39
Vallourec Tubes Canada	100 000 actions S.V.N	604
Vallourec Inc.	1 000 actions de 50 \$	298
c) Diverses autres participations		
Assurval	495 parts de 20 €	8
Alberto Roca Deu SL	40 actions de 6,01 €	-
II - OBLIGATIONS ET TITRES ASSIMILES		néant
Total		1 057 384



8.9 Résultats financiers des cinq derniers exercices en euros (€)

	2001	2002	2003	2004	2005
CAPITAL					
Capital social	194 604 520	194 604 520	194 604 520	197 399 120	212 006 640
Nombre d'actions ordinaires existantes	9 730 226	9 730 226	9 730 226	9 869 956	10 600 332
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription	178 500	172 250	171 750	32 020	8 174
- Par remboursement d'obligations					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	29 404 736	25 555 607	71 129 582	-58 687 367	-11 515 957
Impôt sur les bénéfices	-2 026 370	-12 983 543	-3 192 803	-5 827 453	-10 031 246
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	39 457 204	19 058 711	56 780 396	30 064 061	14 144 934
Résultat distribué	20 433 473	20 433 475	15 568 362	31 583 859	118 723 718
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements & provisions	3,23	3,96	7,64	-5,36	-0,14
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	4,06	1,96	5,84	3,05	1,33
Dividende attribué à chaque action existante	2,10	2,10	1,60	3,20	11,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	4	6	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	452 178	422 011	530 257	594 460	573 987
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	149 523	155 074	217 987	188 462	214 024